CANDIDATS.

POUR MAIRE:

M. l'Editeur,

Veuillez annoncer que M. A. D. CROSSMAN, est candidat pour la place de MAIRE, à la prochaine élection, et sera soutenu par la

MASSE DES VOTANS.

Messrs. les Editeurs de l'Abeille,

Veuillez annoncer que M. E. MONTEGUT, le maire actuel, est candidat à cette même place pour la prochaine élection.

POUR RECORDER:

M. l'Editeur,

Veuillez annoncer que M. JOSEPH GENOIS est candidat pour la place de *Recorder* de la Première Municipalité, et qu'il sera soutenu par

UN GRAND NOMBRE DE VOTANS.

MM. les Editeurs de l'Abeille,

Veuillez annoncer que M. A. VIAVANT, est candidat à la place de Recorder pour la Troisième Municipalité.

POUR JUGE-DE-PAIX:

Nous sommes autorisés à annoncer que M. MANUEL CRUZAT est candidat à la place de Juge de Paix, dans la première municipalité.

M. l'Editeur, Veuillez annoncer que M. GEORGE Y. BRIGHT, est candidat pour la place de juge de paix de la Seconde Municipalité.

M. l'Editeur, Veuillez annoncer que M. O. P. JACKSON est candidat à la place de JUGE DE PAIX, dans la première municipalité.

M. l'Editeur,

Veuillez annoncer que M. ADOLPHE MAZUREAU est candidat pour une place de Juge de Paix dans la *Première Municipalité*.

MM. les Editeurs.—Veuillez annoncer que M. LOUIS LAROQUE TURGEAU est candidat à une des places de Juge de Paix de la 1ère municipalité.

MM. les Editeurs,—Veuillez annoncer que M. ALPHONSE CANONGE est candidat à la place de juge de paix, dans la Troisième Municipalité.

Mr. l'Editeur,

Veuillez annoncer que WILLIAM ANDRY est candidat pour une place de juge de paix dans la Première Municipalité, et qu'il sera soutenu par

SES AMIS.

Nous sommes autorisés à annoncer M. JULES LAMBERT, comme candidat à la place de juge de paix, dans la Première Municipalité.

MM. les Editeurs de l'Abeille,—Veuillez annoncer dans votre estimable journal, que M. JOSEPH MATHIEU MAUREAU, avocat, est candidat à une des places de juge de paix de la Première Municipalité, et qu'il recevra le vote unanime de

TOUS SES AMIS.

CONSEIL-GÉNÉRAL.

AVOCATS DE LA PREMIÈRE MUNICIPALITÉ.

GUSTAVE CRUZAT — FELIX MAXENT.
THEODORE ZACHARIE. — LOUIS BURGI.

Le ticket suivant sera soutenu par la majorité des votans.

CONSEIL GÉNÉRAL,
Troisième Municipalité.

MM. J. F. BARTHELEMY, — I. S. HOLDEN,
A. GUILLY, — L. DUCHONEAUD.

POUR ALDERMAN:

MM. les Editeurs,—Veuillez annoncer que M. ORRAN BYRD, est candidat comme *Alderman* pour représenter le premier district de la première municipalité, et qu'il sera soutenu par

NOMBRE DE VOTANS.

MM. les Editeurs,—Veuillez annoncer que M. LUCIEN HERMANN, alderman actuel, est candidat pour représenter de nouveau le premier district de la Première Municipalité.

MM. les Editeurs.—Veuillez annoncer que M. RICHARD HAGAN, alderman actuel, est candidat pour représenter de nouveau le premier district de la Première Municipalité.

MM. les Editeurs.—Veuillez annoncer que M. JACKSON DUPLESSIS, alderman actuel, est candidat pour représenter de nouveau le premier district de la Première Municipalité.

MM. les Editeurs.—Veuillez annoncer que M. P. SHIELDS, alderman actuel, est candidat pour représenter de nouveau le premier district de la première Municipalité.

Pour Aldermen, second district première Municipalité.
NICOLAS GURLIE. — EDOUARD FORSTALL.

M. L'EDITEUR,—Veuillez annoncer que M. P. DEVERGES sera soutenu comme candidat à la place d'Alderman, pour représenter au Conseil le troisième district de la Première Municipalité, par

UN GRAND NOMBRE D'ELECTEURS.

M. l'Editeur.—Veuillez annoncer M. J. L. FABRE, comme candidat à la place d'Alderman du 3ème District de la Première Municipalité.

MM. les Editeurs.—Veuillez annoncer le Dr THOMAS ... comme candidat pour représenter le troisième district au Conseil de la première municipalité.

M. l'Editeur.—Veuillez annoncer que M. AUGUSTE BRUSLÉ comme candidat à la place d'Alderman du 3me District de la Première Municipalité.

M. l'Editeur.—Veuillez annoncer que M. F. CORREJOLLES est candidat comme Alderman du quatrième district de la Première Municipalité.

Nous sommes autorisés à annoncer M. LOUIS SERÉ comme candidat à la place d'Alderman pour le quatrième district de la Première Municipalité.

M. l'Editeur de l'Abeille,

Veuillez annoncer M. E. GIQUEL, comme candidat à la place d'Alderman, pour représenter le 4ème district de la première municipalité.

UN GRAND NOMBRE DE VOTANS.

MM. les Editeurs.—Veuillez annoncer MM. EMILE WILTZ et ADOLPHE DUPRÉ, comme candidats pour représenter le cinquième district, première Municipalité, dans le Conseil de Ville.

Majorité.

M. l'Editeur. Veuillez annoncer que M. J. CRUZAT, est candidat à la place d'Alderman pour représenter le 1er District au Conseil de la 3me Municipalité.

UN GRAND NOMBRE DE VOTANS.

M. l'Editeur de l'Abeille.—Veuillez annoncer M. L. LIVAUDAIS, comme candidat à la place d'Alderman pour représenter le quatrième district de la Troisième Municipalité.

Aux Editeurs de l'Abeille,

MM. Veuillez annoncer dans votre estimable journal M. MANUEL ANDRY, est candidat pour la place d'Alderman pour représenter le troisième district au Conseil de la Troisième Municipalité, et qu'il sera soutenu par

SES NOMBREUX AMIS.

M. l'Editeur.—Veuillez annoncer dans votre estimable journal que le ticket ci-après sera soutenu pour Aldermen de la 3me municipalité.

PREMIER DISTRICT.
FERGUS GARDERE.
J. A. BONNEVAL.
DEUXIÈME DISTRICT.
JOHN SHELTER CALDWELL.
TROISIÈME DISTRICT.
ALBERT PIERNAS, Jr.
P. S. WILTZ.
QUATRIÈME DISTRICT.
GEO. MAHÉ.

POUR GREFFIER:

Nous sommes autorisés à annoncer que M. ARMAND GUYOL est candidat à la place de Greffier d'une des Cours de District, et qu'il sera soutenu par

SES NOMBREUX AMIS.

Nous sommes autorisés à annoncer que M. A. E. BIENVENU est candidat pour la place de greffier de la Cour de District No. trois, du 1er district judiciaire.

M. l'EDITEUR,

Veuillez annoncer comme candidat à la place de Greffier d'une des Cours de District qui doivent être créées par la législature actuelle

SAMPSON BLOSSMAN.

MM. les Editeurs.—Veuillez annoncer dans votre journal que JOHN WATKINS Esq., est candidat pour greffier d'une des Cours de District qui seront organisées pour cette ville.

DES AMIS.

Nous sommes autorisés à annoncer M. RENÉ H. BRUNET comme candidat pour la place de Greffier d'une des cours de district qui seront créées par la Législature.

M. l'Editeur.—Permettez-nous, par l'intermédiaire de votre journal, de recommander au peuple de la Nouvelle-Orléans comme digne de son suffrage, N. MARTIN DURALDE, notre ancien concitoyen, pour remplir la place de greffier de l'une des Cours de District.

PLUSIEURS VOTANS.

M. WILLARD se présente comme candidat à la place de *Greffier* de la Cour de District No. 2, du premier district judiciaire, à la prochaine élection.

A MM. les Editeurs de l'*Abeille*.

Veuillez annoncer que M. LOUIS J. COIRON est candidat pour la place de GREFFIER dans une des Cours de District, selon qu'elles seront organisées d'après la nouvelle Constitution, et qu'il sera soutenu par

SES NOMBREUX AMIS.

Nous sommes autorisés à annoncer que M. RIVIÈRE GARDERE est candidat pour une place de greffier dans une des Cours de District.

Messieurs les Editeurs de l'*Abeille*, voudront bien annoncer dans leur journal, W. A. NOTT, comme candidat pour la place de Greffier d'une des Cours de District.

MM. les Editeurs.—Veuillez annoncer dans votre estimable journal, que M. ROSEMOND DE ARMAS est candidat à la place de GREFFIER d'une des Cours de District, et qu'il aura le vote de

TOUS SES AMIS.

MM. les Editeurs.—Veuillez annoncer dans votre journal, qu'ALFRED ROUSSEAU est candidat pour la place de GREFFIER d'une des Cours de District, et qu'il sera soutenu par

NOMBRE D'AMIS.

Messrs. les Editeurs,

Veuillez annoncer dans votre estimable journal que M. HENRY PEYCHAUD sera soutenu comme candidat à la place de Greffier d'une des Cours de District,

PAR SES NOMBREUX AMIS.

MM. les Editeurs:—Veuillez annoncer dans votre estimable journal, que M. A. DREUX est candidat à la place de GREFFIER d'une des Cours de District, et sera soutenu par

SES NOMBREUX AMIS.

Messieurs les Editeurs,

Veuillez annoncer dans votre estimable journal que M. PIERRE MONTREUIL BERTIN [illegible] comme candidat à la place de greffier [illegible] Cours de District.

PAR SES NOMBREUX AMIS.

[illegible] est candidat [illegible] de la Cour [illegible] d'une des [illegible]

SES NOMBREUX AMIS.

MM. les Editeurs,—Veuillez annoncer que AUGUSTE DOUCE est candidat comme Greffier de l'une des Cours de District à la prochaine élection.

MARCHANDISES.

Le soussigné vient de recevoir par le navire Meguntecook, du Havre, ainsi que par différens navires venus de divers ports des Etats-Unis, les articles suivans qu'il offre à vendre à des prix excessivement modérés pour du COMPTANT.

Merinos noir uni triple chaine, pour redingottes,
Merinos non façonné, dernier genre pour pantalons,
Piqué blanc, dito en couleur, qualités assorties,
Jaconnat imprimé nouveaux dessins,
Balzorine, Organdi, Palmiriennes, et tissu Marquise,
Mouchoirs batiste unis, dito avec ourlet à jours,
Mouchoirs batiste brodés garnis en valencienne, mouchoirs chollet; parapluies pour hommes, et demi para pluies pour dames; bas de soie, noirs; dito filoselle;
Gants soie, noirs; dito filoselle; dito filet,
Mitaines filet, noires et blanches; crêpe noir et blanc,
Echarpes barége, noires; dito en mousseline laine,
Voiles barége, noirs et verts,
Voilettes, dentelle France et Bruxelles, noires et blanches
Desindes ou guinghams, français et écossais,
Bretagne, platilles, toile d'Irlande, Toile de Paris et estoupille, toile à drap de 6/4 et 12/4, et russie blanche,
Indienne Merimack bleu indigo,
Dito fond blanc pour le printemps,
Mousseline suisse unie, dito à carreaux,
Mousseline brodée au tambour et aux crochets, pour rideaux; brin fil à moustiquaire, uni et à carreaux,
Pitre de Manille pour jupes; crinoline en pièces pour jupes, jupes crinoline, toutes faites de 5 lés,
Damiers à carreaux rouges et bleus pour rideaux,
Barège noir et vert en pièce, barège imprimé pour robes
Percale blanche depuis $1 25 la pièce jusqu'à $4,
Percale à doublure en couleurs assorties,
Lasting ou prunelle noirs et en couleurs,
Services de table, damassés et unis, serviettes blanches et grises; ouvres de Russie, dito œil de perdrix,
Imitation mouchoirs madras; mousseline laine, noire en 3/4 et en 5/4, étamine et alpaca noir;
Coutil fil blanc, dito en couleurs; toile grise, et coutil gris; pommade et crême de Perse.
Ainsi qu'une infinité d'articles trops longs à détailler.
16 mars — D. B. MACARTY, 238 Bourbon

Le soussigné informe respectueusement les Dames qu'il a reçu par le dernier navire du Havre, un magnifique choix d'articles de printemps, tels que:

Mousselines à grands carreaux, couleurs, la robe,	$3
" ombrées,	
Organdis gazés,	3 50
Mousseline brodée, plumetis, couleurs	4 50
" " blanches,	4 50
" Jacard extra-riche,	4 50
" blanches 4|4 do fine, la yarde	6
Robe de bal, mousseline claire brodée la robe,	70
" brodées blanches, de $12 à 55.	5
Echarpes mousseline brodée, très riche,	
Chales " " garnis dentelle fil,	9

Voiles dentelle, blancs et noirs, de $2 à 20,
Mouchoirs batiste fil, unis, à vignettes, à ourlets, à rivieres, brodés, garnis de valencienne de 1 à 35,
Bonnets batiste pour enfans, de $3 à 15.
Très grand choix de cols pour Dames et enfans, de 50 cents à $15.
Chales et écharpes, crêpe de Chine, brodés et unis, blancs et noirs, rubans satin et taffetas de toutes couleurs du No. 1 à 12,
Bas de fil extra fins, dito soie, unis et brodés, blancs et noirs, chapeaux de paille Albert, brodés paille,
Chapeaux paille d'Italie, unis et à jours, forme Paméla,
Chapeaux de soie pour Dames, à $3 50.
Très belles cravattes, écharpes soie pour hommes, à $2.
Do. carrées, de 75 cts. à $2 50.
Poult de soie noir, à 90c la yard.
Crêpe Lisle et crêpé, à 65c do.
Eventails plumes, peints, do en papier, très riches de 25c. à $10, do en moire blanche, brodés argent, sur nâcre, à $13.
Un bel assortiment de barège de $4 à 10, les robes; Jupons en crinoline, en cinq lés de 43 centimètres, longs de 95 à 110, centimètres, à $3.
Dans l'impossibilité d'onumérer tous les articles en magasin, le soussigné donne avis que désirant restreindre le chiffre de ses affaires, il vendra toutes ses marchandises à des prix très bas ET FIXES. Malgré la grande réduction dans ses prix, les personnes qui l'honoreront de leur confiance, et dont les noms sont sur ses livres, jouiront des mêmes conditions que d'habitude.

R. D. FANIS,
146, rue Royale.

AUX MARCHANDS—200 sixaines poudre garantie très fraiche par paquets de 24 à 60 cents. — 7 fev

MARCHANDISES DE PRINTEMPS.

C. YALE Jr.
No 13, RUE DE CHARTRES,
Nouvelle-Orléans.

VIENT de recevoir par les derniers arrivages, un grand et complet assortiment de marchandises de PRINTEMPS, sur quelles il invite l'attention particulière des Marchands de cette ville et de la campagne.
Son assortiment consiste en partie des articles suivants:
Jaconat et Organdis français.
Barège nouveau genre, Balzorines et Gingas.
Robes brodées pour bal, en Tarlatane et Mousseline suisse.
Soieries et satin riche pour robes, pour Chapeaux et Florence en couleur.
Gros de suisse noir et noir bleu, soie d'Italie.
Toiles d'Irlande, toiles à draps, nappes et serviettes damassés.
RUBANS POUR CHAPEAUX ET BONNETS, TAFFETAS ET SATIN, un assortiment complet.
Crêpe et crêpe lisse, noir et couleur.
Barège vert, et voiles de différents genres.
BOMBAZINES ET ALPACCA.
Aussi un grand assortiment de MARCHANDISES BLANCHES, DENTELLES, TOILES, BRODERIES, &c &c, aussi un complet assortiment d'articles pour MODISTES, CHAPEAUX ET PAILLE DE TOUT GENRE.
Fleurs artificielles, FRANÇAISES ET AMERICAINES.
Tient aussi constamment en vente, GANTS ET MITAINES de toute espèce, et qualité.
Bas de laine, blanc, coton et soie.
Jupons blanc, rayé et façonné.
SCHALLS ET CRAVATTES fantaisie; et une grande variété de marchandises, tendances le genre.
C. Y. Jr., recevra par chaque navires, de nouvelles marchandises de saison, achetées aux ENCANS DE NEW-YORK.
9 fev

A VENDRE à des prix réduits pour clore diverses consignations.
2 caisses étoffe à moustiquaires blanche et à carreaux, 10 yardes à la pièce, 4 balles de brin écrue; 4 caisses Brittania ayant droit au drawback, 4 caisses toile à coudre pour tailleurs, patente; 6 caisses lisons 61, ayant droit au drawback, 4 caisses toile à drap 5/4, 9/4, 10/4 et 12/4; 9 2 caisses linge de table en fil; 5 caisses mousseline blanche assortie, 1 caisse cols brodés, 2 caisses mouchoirs madras, 5 caisses coutil uni et de fantaisie, à vendre par — SMITH BRYAN,
9 mars — 20, Douane

HUILE—20 barils huile de Tanneurs, 15 do huile de blanc de baleine, d'hiver épurée, à vendre par
9 mars — SMITH BRYAN, 20, Douane

CHALS! CHALS!—Le soussigné vient de recevoir 1 caisse de chals et d'écharpes riches, pour printemps, savoir: chals de crêpe blanc, chals de barège, do chals en dentelle 10/4, étoffes en barège blanches et de couleur; écharpes noires en soie.—Aussi, un grand assortiment de collerettes et bonnets en mousseline brodée et en dentelle.
14 mars — M E DAVOCK, 28, Chartres.

F. & J. LACOSTE, 105, Royale,

OFFRENT à vendre en débarquement des navires Queen Victoria et Leonidas, venant du Havre—Un assortiment de marchandises de saison telles que jaconats imprimés et clines, haute nouveauté, batiste d'Ecosse, nouveaux dessins, mouchoirs petite et grande largeur, pour robes, écharpes et mantilles; mousseline de laine noire, grande et petite largeur; barège couleur, noir et blanc; grainaup rayé et à carreaux; cols brodés de toutes qualités et dans les goûts les plus nouveaux; corsets ordinaires, bas, extra fins, de toutes façons, mouchoirs batiste, brodés, garnis dentelle, à rivière, à ourlets, imprimés, en pièces, cols &c. &c. voilettes blanches et noires; dentelles blanches noires et valenciennes, gants en soie noirs et en couleurs, pour hommes et femmes; gants et mitaines en filet; chales en barège, nouveauté, en soie, gros grains et fichus, do; cravates en batiste et jaconats, haute nouveauté, en soie façonnée, satin, taffetas &c., rubans en satin et en taffetas, de tous numéros; parfumeries superfines, telles que savons, eaux de Cologne, crême de savons à la rose, aux amandes &c., pommades; superfines, hygienique en pots de porcelaine, élixir dentaligue, huile surfine, huile macassar; extraits d'odeurs, sachets, eau de Cologne, eau de fleurs d'oranger et de lavande, crême de Perse, poudre à poudrer et un assortiment complet de parfumeries ordinaires. Toujours en mains un assortiment de bretelles, bourses, boutons nâcre, en os, jais, soie, crinoline, en fil pelés et à grilles, boutons doubles pour chemises de toutes façons, bas en soie noire et en coton, gris, noirs et blancs, rubans de fil de tous numéros, lacet blanc et noir, chemises françaises en toile et en perkale, chaussettes en fil et en coton, agrafes, épingles, aiguilles, fil français, gilets en flanelle tricotée, caleçons et bonnets en coton blanc.
Aussi:—Pour modistes: rubans pour chapeaux, laiton, sparterie, collettes et paille. — 9 mars

REÇU par le navire Wabash, de New-York, et à vendre à bas prix:
Draps d'été noir, extra fin: Bretagne;
Mousseline Suisse unie;
do — do damassée pour rideaux;
Serges soie, noires;
Rubans soie, à franges pour chapeaux;
do — taffetas et satin, noirs, No. 1/4 à 12.
Echarpes barreges, blanches et couleurs assorties;
Coutil fil blanc, uni, belle qualité;
Indienne, dessins nouveaux; Cotonnade à pantalons;
Gants en coton, noirs, blancs et couleur, pour homme et femme; Bas coton bleus, bas prix;
Chemises tricotées, blanches et unies.
Agrafes et aiguilles de Warten;
Un assortiment de bourse en soie;
Dentelle soie noire riche; do coton noire,
Arabiaville, fantaisie pour vestes;
500 pièces brin fil 4/4;
500 do — do coton 4/4, 9 yards.
5 mars — DUFOUR, DURAND & Co, 35, Chartres.

ASSORTIMENT DE PRINTEMPS

LOISON & SILVESTRE viennent de recevoir par les navires Jessore, Alberta et Sultana, un assortiment de marchandises américaines, françaises et anglaises, très convenables pour la saison, tels que: mérinos façonné pour pantalons, mérinos 20 chaînes pour habits, coutil anglais, blanc, pur fil, foulards assortis de grandeur et qualité, cravates gros du Rhin et italiennes, cravates à coulante fantaisie pour l'été, cravates jaconat et soie, légère, bretelles américaines et françaises, bretelles anglaises, coton, tricot blanc et écru, blanche, chemises de peau coton blanc et écru, extra fines, chemises de peau, soie, mérinos et flanelle, caleçons coton blanc, soie, flanelle et mérinos, caleçons toile et coton écru, extra fins, gants fil d'Ecosse et fil écru, gants soie, épais, noirs, écrus et couleurs, chaussettes coton écru, blanc et bleu, chaussettes extra fines à coins de soie, chaussettes pour enfans, coton écru, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, chaussettes extra fines, angola, coton et laine, chemises blanches devants en toile, ordinaires et mode, chemises de couleur, françaises et américaines, chemises toile et devants en toile, fines et extra fines, chemises jiigas pur fil, parapluies de coton, montés en rotin et baleine, 1/2 tadon pur fil 180 et 240, soie à coudre par demi livres, chaussettes fil blanc et écru, bonnets soie, pour la nuit, à vendre par — LOISON & SILVESTRE,
2 mars — 36 Chartres

No 58, RUE DE CHARTRES.

LE soussigné vient de recevoir de Paris, les articles suivans, qui sont du dernier style et de la mode la plus récente, et qui ont été choisis par notre Sr. Wm. H. Barbarin, dans son dernier voyage; ils sont offerts aux prix les plus modérés, à savoir:
Drap cachemire bleu, noir et en couleur;
Casimir noir et en couleur,
Drap de pilote, drap de billard;
Paletots et tweeds, tout faits;
Habits et levites;
Gilets de dessous en cachemire, croisés et non-croisés;
Idem — en valour — do — do;
Idem — en soie — do — do;
Idem — en satin brodé, pour soirées;
Idem — en satin noir et casimir brodé;
Echarpes et cravates en soie couleur et satin Joinville;
Gants chevreau, blancs, noirs et couleur;
Gants de militaires en daim, blancs et couleur.
Bretelles et chaussettes, soie et coton;
Chemises en toile fine;
Chapeaux à la Polka et à la Mazurka,
Claques galonnés pour généraux et colonels;
Epaulettes pour généraux, capitaines, lieutenants, ensgents et caporaux.
Broderies pour majors-généraux lieutenants de marine, aspirants, &c.
Gallons en or et en argent; aiguillettes en or;
Panaches pour officiers et dragons;
Sabres de tout genre.
Paletots, habits et levites, vestes et pantalons faits sur ordre, dans le dernier style de Paris.
12 nov — L. A. & W. BARBARIN.

Marchandises Sèches.

FETTER & BOYD,
No. 70, RUE GRAVIER,

VIENNENT de recevoir un très grand et élégant assortiment de MARCHANDISES DE PRINTEMPS, d'un nouveau goût, telles que:
Linons, jaconat de fantaisie, mousseline imprimée, balzorine, guingham-mousseline, barège noir et de fantaisie, indiennes et calicos d'un nouveau style, cotonnade bleue, à carreaux et imitation ginga, drilling, denims, crankies, étoffes rayées à chemises, gingaia tableau, coutil bleu, linon à moustiquaire, draperies, tickings, coton à draps, osnaburgs, serviettes, nappes damassées, tapis de table, diaperi œil de perdrix, osnaburgs, toweling, dritis ou coton écru, drill blanc, toile à draps et à chemises, écrue et blanche, 3/4 et 4/4, Stripes Chambray et Georgia, batiste en coupons, bas et mitaines, gants, mouchoirs ... [illegible]
Russie, etc. etc.
Le tout offert en vente à très bas [illegible]
[illegible]

ROBERTS & HALL, [illegible]

AMUSEMENS.

THÉATRE D'ORLÉANS.

Jeudi, 26 mars 1846.
La 1ère représentation de
LES MARTYRS,
Grand opéra en quatre actes et neuf tableaux,
par Donizetti.
Cet ouvrage sera orné de tout son spectacle. Les décors nouveaux par Develle; costumes nouveaux venus de Paris, Marche triomphale du Proconsul Sévère.
On commencera à 7 heures.

PREMIER CONCERT
DE LA SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE ALLEMANDE,
A L'ARMORY HALL,
Lundi, 30 Mars 1846.

PREMIÈRE PARTIE.

1—	Ouverture "d'Egmond," grand orchestre	Beethoven.
2—	Concerto pour le violon, exécuté par M. A. Walkauer,	De Beriot.
3—	Air chanté par M. R. Santini,	Donizetti.
4—	Ouverture de "Der Freischutz,"	Weber.

DEUXIÈME PARTIE.

1—	Ouverture "d'Oberon,"	Weber.
2—	Air chanté par M. R. Santini,	W. Furst.
3—	Symphonie en C. mineur, 1—Allegro con brio. 2—Andante con moto. 3—Allegro et finale.	Beethoven.

Billets d'entrée, $1—à vendre aux différens magasins de musique et hôtels, et à la porte de l'Armory Hall. Le Concert commencera à 8 heures précises. 24 mars

SALLE DE BAL DU BATAILLON WASHINGTON.

BAL DE PÈRES DE FAMILLE.

LES pères de famille qui désirent offrir une preuve flatteuse de leur satisfaction aux Messieurs qui ont donné une série de bals à la Salle précitée, sont informés que M. H. Ruffier a ouvert une liste de souscription à la Salle de bal du Bataillon Washington, et au bureau de la Salle St. Louis.
21 mars

PAVILLON ST. CHARLES.
MESDAMES ET MESSIEURS.

LE soussigné a l'honneur de vous annoncer qu'il ouvrira son pavillon de la rue St. Charles, près l'Eglise du révérend M. Clapp, SAMEDI, VINGT-ET-UN du courant. On y trouvera tous les jours, depuis onze heures du matin jusqu'au soir, des glaces et sorbets de toutes espèces, punch à la romaine, limonades glacées, etc. etc. Les soins tout particuliers qu'il donne à ce genre d'industrie, lui font espérer la continuation bienveillante du public.
Nouvelle-Orléans, 18 mars 1846.
19 mars—3 — H. WILLOZ.

LE public est respectueusement informé que le premier Concert de la
SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE ALLEMANDE
aura lieu LUNDI, le 30 mars 1846, au Washington Armory Hall.
TH. SCHOENHEIT, — WM. FURST, } Comité.
14 mars

COMESTIBLES, VINS

REÇU par les derniers arrivages de Bordeaux, Marseille et du Havre:
50 barriques vin rouge de Bordeaux; 60 do vin de Marseille, marque Bergasse; 35 demi barriques vin blanc; dix quarts eau de vie de Cognac première preuve; 60 caisses eau de fleurs d'oranger, en caisses et estagnons; 300 do vins en caisses de 12 bouteilles; 100 do absinthe et kirsch, diverses qualités; 95 do cérises et prunes à l'eau de vie; 30 paniers huile de Marseille; 60 do guignolet d'Angers; 300 do anisette de Bordeaux; 100 000 bouchons fins et ordinaires; 300,000 bouchons pointus; 300 demi boites cèpes à l'huile; 50 caisses avec les douze bouteilles vides; Peintures vertes et vernis, à vendre par
27 jan — DUDOUYT & TEULADE, 13 rue Toulouse

EN magasin et à vendre par le soussigné:
3000 boites et demi boites petits pois au beurre,
1000 do et do do champignons et cèpes,
1000 demi boites sardines à l'huile.
300 caisses vieux vin rouge, Chateaux Margaux, Lafitte, Haut Brion, Barsac, Larose et Latour,
200 barriques vieux vin rouge, diverses marques,
400 paniers champagne, diverses marques,
400 paniers anisette fine et surfine,
100 caisses vin de Bourg que Chambertin et Saint Georges; 300 caisses vieux vin rouge St Julien, 50,000 bouchons fins et surfins, 200 do do à damejeannes.
14 fev — CHAS. DUFOUR, 11 Conti

DIVERS—16 barriques huile de blanc de baleine d'hiver, épurée; 500 tambours figues de Smyrne; 5 tierçons huile de baleine épurée; 200 douzaines seaux peints; 500 onces quinine; 50 surons indigo Carracas, 1ere qualité; 100 barils sel d'Epsom raffiné, de Baltimore; 50 barillets salpêtre raffiné; 10 barriques garance allemande; 200 doux. gobelets Nouvelle Angleterre; 50 quarts vin d'Oporto, vé ritable; 50 dito vin de Madère et de Marseille, à vendre par
4 mars — W. F. VREDENBURGH & Co., 90 Vieille Levée

A VENDRE par les soussignés les articles suivants:—
10 barriques vin rouge Chateau Lafitte, 8 do do Chateau Margaux, 15 do St Julien Médoc, 20 do do St Emilion No 1, 20 do do St Estèphe Médoc, 25 do do St Emilion No 2, 10 demi barriques do Chateau Lafitte, 10 do do Chateau Margaux, 15 do do St Julien Médoc, 15 do do St Julien Médoc, 12 do do St Emilion No 1, 10 do do St Estèphe Médoc, 8 do do St Emilion No 2, 20 do vin blanc Haut Sauterne, 10 do do Haut Barsac, 30 do do Sauterne, 200 caisses vins rouges et blancs en caisses de 12 bouteilles et 24 demi bouteilles, des marques ci-dessus—70 caisses liqueurs, superfines, surfines et fines de Champion, 50 caisses Marasquino, Curaçao, 50 caisses jus de groseille, framboise pour sirops et gelées, 50 do vins Muscat, Lunel et Frontignan, 25 do vins d'Espagne, Xacarel, Malaga Xérès, Rotta et Alicante, 50 caisses absinthe diverses marques, 50 do Kirch Wasser, 25 do fruits assortis, 25 do cerises, 25 paniers Champagne, 2000 boites sardines par 1/2, 1/3 et 1/4 de boites, 200 boites cèpes à l'huile, 200 do petits pois, 150 milliers bouchons assortis.
18 fev — F. & J. LACOSTE, 105 rue Royale

LIQUEURS—Le soussigné a reçu par les derniers arrivages et a en magasin
50 barils brandy du Nord; 50 do genièvre marque double ancre, 25 do genièvre de Rock Spring; 100 do eau de pêche supérieure, de Baltimore; 70 barils vieux whiskey de Monongahela, 20 do whiskey de Seigle 12 do vieux whiskey Bourbon, 16 barils huile pour tanneurs, à vendre par
9 fev — SMITH BRYAN, 20 Douane

A VENDRE par le soussigné les articles suivants:

50	Barriques de vin rouge	de	St Julien,
35	do	de	St Emilion,
20	do	de	St Estèphe
30	do	de	Margaux,
30	do	de	Pauillac
50	demi barriques do	de	Margaux
	do	de	Haut-Sauterne,
	do	de vin blanc, de	Haut-Sauterne,
200	Caisses de 12 bouteilles de vin rouge, Medoc,		
	do	de	Margaux,
	do	de vin blanc, de	H Sauterne,
	do de 24 demi bouteilles, de		do
	Futailles Eau de Vie de Cognac fine Champagne, très vieille		
	Caisses Cerises à l'Eau de Vie.		
	Paniers d'huile d'Olives,		
	Caisses prunes à l'Eau de Vie.		
	Balles de bouchons, diverses qualités,		
	Futailles fil à voile en petites pelotes:		
	Caisses de 48 demi boites Sardines à l'huile		
	Paniers de 300 chaque, bouteilles vides, &c.		

14 fev — EDOUARD LARRONDE, 25, rue St Louis

EN magasin et à vendre par le soussigné—200 caisses vin de diverses marques, 1500 caisses de 24 demi bouteilles do champagne, 200 caisses vin blanc en grandes et demi bouteilles,
9 mars — S. V. BARRETT, 28, Vieille Levée et 21 Gravier

EN magasin et à vendre par le soussigné:—125 caisses kirsch 1ère qualité, 100 caisses absinthe suisse (Baugeol & Bruneton) 25 caisses vieux Madère, 24 demi bouteilles à la caisse; 50 caisses Curaçao de Hollande, 40 caisses Marasquino de Zara; 250 caisses muscat de Frontignan, 300 paniers huile de Plagniol en grandes bouteilles de 24 onces et demi bouteilles, 150 paniers huile de Bordeaux, grandes bouteilles; 300 caisses liqueurs.
9 mars — S. V. BARRETT, 28 Vieille Levée et 21, Gravier

EN magasin et à vendre par le soussigné —50 barils vin d'Oporto, 50 barils Madère, 25 barils whiskey de Monongahela, 15 do do Bourbon, 40 demi pipes Cognac, 25 1/2 de pipes do; vins fins en barriques &c.
9 mars — S V BARRETT, 28, Vieille Levée et 21 Gravier

B. O. VIGNAUD
No. 41,
RUE DE CHARTRES,

VIENT de recevoir par les navires Taglioni, du Havre, Kelly et Ondiaka, d'Angleterre, et d'autres récens arrivages du Nord, un assortiment complet d'articles de ménage et de fantaisie, qu'il vendra à des prix très modérés.

PORCELAINE FRANÇAISE.

Services de table en porcelaine blanche, à filet or et à fleurs, tête à tête, services à dîner, à dessert, à déjeuner et à thé, à vendre par pièces ou par services. Aussi: porcelaine épaisse pour restaurant et porcelaine dure allant au feu, garniture de toilette &c. &c.—Ayant pris des engagements avec les principales fabriques, il en aura toujours un assortiment bien complet qu'il vendra au plus bas prix, en gros et en détail.

VERRERIE.

Tout ce qui constitue le service de table, de maison, d'hôtel et de café, tels que compotiers, coupes, couvre-fromage, vases à céleri, sucriers, carafes diverses, pots à eau, gobelets de tous genres, verres à pied, à champagne, à vin à liqueur, cylindres, globes et cheminées pour lampes &c. &c. de toutes qualités et prix, en cristal et verre uni, moulé et de divers taillages.

PLAQUÉS.

Services à thé complets, cafetières, sucriers, beurriers, porte-liqueurs et huiliers, forme anglaise et française, salières, huiliers, porte-table, réchaude, porte-bouteilles, bols à punch, lustres, casse-noisette, corbeilles et plateaux de toutes dimensions, mouchettes, bougeoirs, chandeliers di vers, candélabres, chandeliers à vérine &c. &c.

LAMPES ET ORNEMENS.

Lampes solaires, astrales, anglaises et américaines, carcelles de toutes dimensions et modèles nouveaux, en bronze, or moulu et cristal, lampes de bureau, de corridor &c. girandoles à cristaux, à 1, 2, 3 et 5 lumières, placards en bronze et dorés; beaux lustres en bronze et en cristal. Un bel assortiment de pendules de nouveaux modèles, très variées; coupes et candélabres en marbre, bronze et autres. Aussi, un bel ornement d'autel, composé d'un crucifix et de flambeaux tout dorés.

FANTAISIES.

L'assortiment le plus complet en articles de goût et de fantaisie, en porcelaine à décors, cristal blanc et de couleurs, et en bronze, tels que: verres d'eau, tête-à-tête, veilleuses, coupes, vases, cornets, vides-poches, flacons à sucre et autres; jardinières, boites à poudre, baguiers, gobelets, tasses, écuelles, encriers, bougeoirs, chandeliers. Un choix très varié de bénitiers, garnitures de cheminée, de toilette et de lavabo, &c. &c.

ARTICLES DE MÉNAGE ET DIVERS.

Coutellerie anglaise de table; couverts en argent allemand et plaqués; l'orbianterie, telle que cafetières patentées, de capy et autres, cafetières ordinaires, chocolatières, casseroles, bouilloires, réchauds, chauffe-plats, plateaux peints de toutes qualités et grandeurs; garde-manger, couvreplats et veilleuses en filigrane, dessous de plats en drap ciré et en osier, crachoirs, chandeliers, bougeoirs, réchauds et pompes à eau en cuivre, pots à eau, théières, cafetières, sucriers, crachoirs en britannia, garnitures de chambres, pots à eau, crachoirs, urnes, fontaines en faïence et enterre. Sucriers couverts pour buvettes, boites à Boston, damiers, dominos &c., fleurets, gants, sandales et masques d'armes &c. &c.

Les marchands de la campagne pourront se procurer, porcelaine française, verrerie et autres articles en gros, au plus bas prix de N. York.

Les familles, hôtels, cafés, steamboats &c trouveront chez lui un assortiment des plus complets de tous les articles de ménage et d'ornemens de toutes qualités, et à des prix très modérés. — 28 nov

AVIS AUX EMIGRANS EUROPÉENS ET AUTRES, TERRES A VENDRE.

Ces terres situées dans le comté de Marion, Etat de Tennessee, et près de la rivière de ce nom, d'une qualité excellente, propres à la culture de toutes les céréales, sont offertes à des prix et conditions raisonnables. S'adresser, pour plus amples renseignemens, au soussigné. — GIFFARD,
Place St. Antoine, à la serre nouvellement établie dans l'enclos de la glacière appartenant à M. Courvoisier, confiseur. — 31oct—6m

AVIS.

Le soussigné a à vendre aux prix les plus bas, à sa serre chaude rue St.-Charles, une grande et belle collection de Roses mousseuses, Œillets flamands, camelias, Azalias, Rhododendrons, Jasmins, Gloximas, Dahlias, Cactus, alstromerias, et une grande variété d'autres plantes de serres chaudes et exotiques.

Il a environ une centaine de superbes roses.

Les ordres qui lui seront envoyés, recevront une attention toute particulière; et rien ne sera demandé pour le transport des plantes sur les bateaux à vapeur.
28nov—6m — JOHN M. BACH.

DETENU à la geôle de police de la municipalité No. 3, depuis le 17 du courant, une mulatresse nommée LOUISE, se disant appartenir à M. Grafton, demeurant dans la 1ère municipalité, elle est âgée de 18 à 20 ans, taille de 4 pieds 11 pouces, ne parlant que le français.
Le propriétaire est requis de réclamer ladite esclave au bureau du recorder, en se conformant à la loi.
Nouvelle Orléans, le 28 mars 1846.
28 mars — M. HERNANDEZ, [illegible]

$10 DE RECOMPENSE

[illegible]

DÉPOT DE [illegible]

DE W. A. CLARK [illegible]
21 Rue du Cirque [illegible]
[illegible] — A. GUILLEMAIN, Agent.

Rachard Hagan [illegible] — ALEX. STUART.
RICHARD HAGAN & Co.,
NÉGOCIANS-COMMISSIONNAIRES EN GÉNÉRAL,
EN GROS ET EN DÉTAIL
6 mars—30 — No. 11 Canal Street Row.

L. H. RICHARDS, IMPORTATEUR DE MARCHANDISES SÈCHES, et vente en gros, No. [illegible], rue de la Douane. [illegible]

WILLIAM DAVIDSON & Co., ARMATEURS ET NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, No. 81, rue du Canal, Nouvelle-Orléans. — 10 nov

BAGUES GALVANIQUES.
FLUIDE MAGNÉTIQUE.

CETTE découverte remarquable, qui a si vivement occupé l'attention publique en Europe, et récemment au Nord, est aujourd'hui présentée pour la première fois aux habitans de la Nouvelle Orléans. C'est une application simple et facile du pouvoir mystérieux du Galvanisme, comme remède. Les bagues galvaniques, avec l'aide du Fluide magnétique, ont été employées avec un grand succès dans les cas de *rhumatisme aigu ou chronique, de goutte, tic douloureux, maux de dents, bronchites, vertige, migraines, indigestions, paralysie, épilepsie, crampes, palpitations, apoplexie, douleurs de l'épine dorsale, lumbago, névralgie, tremblemens, étourdissemens, douleurs de poitrine, pointe de côté, débilité générale* et de toutes les *affections nerveuses*. Dans tous les cas de *Dyspepsie*, lorsqu'elle ne provient que d'un dérangement des organes digestifs, les bagues ont été d'un grand secours. Ces bagues sont de différens prix, de toutes dimensions, sur des dessus très ornés et peuvent être portées sans aucun inconvénient par la femme la plus délicate.

Ceinture, Bande, Bracelets galvaniques

Ces articles sont des modifications de l'invention, et sont recommandés dans les cas chroniques, où les bagues ne possèdent pas assez d'efficacité. Ils sont adaptés à la ceinture, au bras, au poignet, aux chevilles, ou à toute autre partie du corps. On peut ainsi obtenir la puissance galvanique à quelque degré que ce soit et appliquer aux maux que cet agent peut guérir un remède d'une grande efficacité.

Fluide Magnétique, de Christie.

Ce fluide s'applique conjointement avec les bagues et leurs modifications. Les chimistes français ont déclaré que cette composition était une des découvertes les plus précieuses de la science moderne. Ce fluide possède la faculté remarquable de rendre les nerfs sensibles à l'action galvanique, de causer par ce moyen la concentration de l'influence sur le siège de la maladie et de donner ainsi un soulagement rapide et permanent.

Emplâtres galvaniques fortifians, de Christie

Ces articles forment une addition importante aux bagues galvaniques, agissant d'après le même principe, mais offrant l'avantage d'une application plus locale. On trouvera en eux un grand secours, comme moyen immédiat de fortifier le système lorsqu'il est affaibli par la maladie ou par d'autres causes, de prévenir les rhumes et en général les affections de la poitrine.

E. B. De nombreux certificats des médecins les plus distingués du Nord et d'autres personnes, sont entre les mains du propriétaire et peuvent être examinés chez son agent.

Le public est prévenu contre les nombreuses imitations des articles offerts à son patronage par le Dr. Christie, dont l'unique agent autorisé dans cette ville, est la maison GUION & Co., au coin des rues St. Charles et Canal, et qui, seule, possède les vrais articles galvaniques.
30 janv—2m

AUX DAMES!

Modes nouvelles de printemps, marchandises fraîches et du dernier goût, d'importations directe, à vendre en gros et en détail, au No. 61, rue de Chartres. Robes de Paris, article de printemps, nouveau genre, 10 caisses de nouveautés imprimées, brochées, ginghams, mousseline de deuil, voiles de dentelles, gants do, nouveau genre; rubans, plumes, fleurs, bonnets, chapeau de paille d'Italie, de riz, sparterie, &c., écharpes, cols, chemisettes, barege, organdis, bas d'Ecosse, balzorine, broderies, &c. &c. — PTILLMAN & Co,
16 mars—2m — 61, Chartres

OMBRELLES.

300 douzaines Ombrelles Polka, nouveau style, figurées et rayées; petites ombrelles marquises pour demoiselles, à franges do; Do la Reine de Chine, do, de toutes nuances et les plus choisies qui aient jamais été importées de France. A bas prix, pour du comptant, chez — PTILLMAN & Co., 61, Chartres

Les Dames feront bien de venir examiner ces articles, avant d'acheter ailleurs. — 16 mars—4m

GRAINES fraîches pour jardins, à fleurs et potagers, de toute variété, reçues directement des meilleurs grainetiers du Nord, de l'Angleterre, de la France et de la Hollande. Avoine d'Ecosse, pesant 44 l. le boisseau, très belles graines pour semences. Pois de la Caroline, de qualité supérieure. Graines de coton, du Mexique et Petit-Golfe. Ustensils de jardinage de toutes qualités, récemment importés. Arbres fruitiers, plantes et arbrisseaux de tout genre. Graines de tabac, de la Havane et turc, garanti production de 1845, à vendre par — WM DINN,
3 mars — 11 Commune

DENIS COUTEAUD, MARCHAND TAILLEUR, No. 35 encoignure Vieille Levée et Bienville, à l'honneur d'informer ses amis et le public que s'étant assuré les services de M. Picot, si avantageusement connu en ville, il peut assurer, comme par le passé, à faire toutes espèces d'habillemens qui sous le rapport de la coupe et du fini ne laisseront rien à désirer. Ses prix sont des plus modérés.
Il a aussi le plaisir de faire savoir à ses nombreux amis qu'il vendra aux prix les plus réduits, les articles suivans, provenant des derniers arrivages d'Europe et du Nord.
Paltos, Redingotes, Pantalons, Gilets, Chemises, &c.
19 jan—90

J. FEYTEL,
Encoignure Chartres et Conti.

A L'HONNEUR d'informer ses amis et le public en général, qu'il vient de recevoir du Nord, une superbe assortiment de MONTRES et de PENDULES, qu'il vendra à des prix très modérés. Tous ces articles ayant été fabriqués d'après ses ordres, il peut donc les recommander d'une manière toute particulière. Il a reçu également de France, une grande variété de BIJOUTERIES comprenant une infinité d'objets pour Dames, ainsi qu'un beau choix d'ARTICLES de FANTAISIE.
7 fev—2m

A VENDRE à des conditions avantageuses, une propriété située au dessus de Carrollton, et bien connue sous le nom de "Habitation de Ludger Fortier;" la dite habitation mesure trois arpents de face au fleuve sur quarante arpents de profondeur, avec batisses, composées de maison de maître, cuisines, écuries, magasins et hangars, etc. Il se trouve sur cette propriété un verger d'arbres fruitiers en plein rapport. Si la dite propriété n'est pas vendue à l'amiable avant le lundi, treize avril prochain, elle sera, ce jour 13 avril, vendue à l'encan, par Beard, encanteur, à midi, à la Bourse St. Louis. Conditions: un quart comptant, balance à un, deux et trois ans. S'adresser à — Mr. V. BERTHE avocat,
[illegible] mars—2 p.e. — Passage de la Bourse.

AVIS AUX MARCHANDS.

LORNE & FROIS, 21, rue de Chartres, informent les marchands de la Nouvelle-Orléans, qu'ayant établi une maison de commission à Paris, pour les achats de toute espèce de Marchandises, ils sont prêts à recevoir des ordres qu'ils rempliront moyennant une légère commission.
M. Frois devant partir pour France, fera le choix lui même, pendant son séjour à Paris, de ce qui peut convenir le mieux pour la Nile. Orleans.
S'adresser à la Nouvelle Orléans, 21, rue de Chartres, et à Paris, Cour des Miracles, 8, près de la Place du Caire.
27 fev

LES soussignés informent les Dames de la Nouvelle Orléans qu'ils ont reçus par les derniers arrivages de France et du Nord, les marchandises suivantes, qu'ils les vendront à des prix très modérés.
Jaconats nouveautés, barèges, balzorines, batiste d'Ecosse, desinde, indiennes claires, linon soie, ombrelles des formes les plus nouvelles, et ferme à ombrelles, organdi blanc, bleu et rose, mousseline blanches, suisse, à raies, à carreaux et à fleurs, gants et mitaines en filet, gants de peau, premiere qualité, toile de Paris, jaconats à pannes bleu, mouchoir de batiste uni, à ourlets, rivière et garnis, rubans mode pour chapeau et ceintures, chapeaux de paille.
Aussi—en mains, un grand assortiment de toile d'Irlande, pur fil, à l'usage des familles.
9 av — DAVID & CHAPUS, Encoignure Conti et Chartres

La meilleure occasion d'acquérir la Langue Anglaise.

UN COURS de langue Anglaise, d'après le *Système Oral*, est ouvert par M. EUGENE ESDRA, rue Condé, No. 162, (maison neuve), entre la rue de l'Hôpital et la rue du Quartier. Les personnes qui désireront le suivre et apprendre facilement à *parler* et à écrire l'Anglais, y seront admises comme suit:
Les demoiselles de une heure à deux heures et demie.
Les jeunes gens de sept heures à huit heures et demie du soir.
Conditions: $6 par mois d'avance.
M. ESDRA continue à donner des leçons en particulier et à recevoir des pensionnaires dans sa famille.
6 mars—1m

COLLEGE MAÇONIQUE.

Etablissons le patronage de la Grande Loge du Kentucky.

CETTE institution florissante, ayant le pouvoir de conférer les degrés universitaires, offre aux habitans du Sud les plus grands avantages. Elle est située dans une des plus belles parties du Kentucky, à Lagrange, comté de Oldham, à 25 milles de Louisville, 18 de Shelbyville, 38 de Francfort et 8 de Westport, sur l'Ohio. La ville contient environ 200 habitans, et la société y est établie sur de solides bases, intellectuelles et morales.
Le cours d'études embrasse les mathématiques, les langues anciennes et modernes, la philosophie et l'histoire naturelle. La *Faculté* est composée du Proviseur, qui professe les sciences morales, d'un professeur de mathématiques, d'un professeur de langues et d'un maître d'étude chargé du département préparatoire. La haute réputation du Proviseur, les talens des professeurs qui le secondent, sont une sûre garantie de progrès pour les élèves.
Les prix sont très modiques, savoir:

Département préparatoire, par année,	$12
Classes du collège par année,	20
Pension, blanchissage, &c. par semaine, de $1 50 à 1 75.	

D'après ce chiffre, on peut s'assurer que pour un élève, l'année scholastique de 10 mois coutera, pour l'enseignement, la pension, logement, blanchissage, éclairage et chauffage, une moyenne de $76.
Pour plus amples informations, s'adresser au
Révérend J. R. FINLEY, A. M. Proviseur.
A. W. GAZLAY, secrétaire.
Ou à James G. Blair, agent pour la Louisiane, chez MM. Rayburn, Scott & Cie. No. 60 rue du Camp, Nile. Orléans.
Références—Martin Owen & Co., Maunsel White & Co., capt Grayson, A. des E. U.; Reyburn, Scott & co. N. Orléans; Amos Adams, Esq. Baton Rouge, La.; Thomas R. Patten, Esq. Lac Providence, La.; Rev. M. M. Henkle, Nashville, Tenn.; Rev. C. B. Parsons, St. Louis, Mo.; William Stewart, Esq.; Charles Tilden, Esq., Louisville, Ky.; Mason Pilcher, Esq., Bayou Teche, Attakapas.
29 dec—6m

A VENDRE par les soussignés en gros et demi gros
Toile de Russie, jaconats (nouveauté).
Lasting noir pour cordonnier, coutil fantaisie.
Services de table, damassé pour serviettes.
Damassé pour nappes, toile d'Irlande pur fil.
Mousseline suisse unie, gants et mitaines en filets.
Foulards de soie riches, brin blanc et gris en fil.
Mouchoirs de batiste, etc. etc.
16 ma — DAVID & CHAPUS, 93 Chartres

DIVERS.—4 barils Casse; 15 caisses vin du Rhin; 1 caisse moutarde française; noir animal en poudre; 5 barils vieux cognac 1830 et 1835, à vendre par
17 mars—15 — Th. BAILLY BLANCHARD, 99, rue de la Douane.

CHAPEAUX—2 caisses chapeaux, feutres, noirs et gris castor et chapeaux de soie, à vendre par
17 mars—15 — TH. BAILLY BLANCHARD, 99 rue de la Douane

SARDINES, PETITS POIS—25 caisses sardines à l'huile en boites et demi boites, 5 caisses petits pois, à vendre par — TH. BAILLY BLANCHARD,
17 mars—15 — 99 rue de la Douane

AVANCES—Les soussignés feront des avances libérales au comptant, sur des consignations de sucre, mélasse café, etc., faites à A. et B. Beaumann, à Louisville, ou Agnero & Buchanan, à St. Louis.
GEO. & ROBERT BUCHANAN & Co.,
2 déc — 64 Tchoupitoulas

A vendre pour cause de départ.

UNE très jolie pendule pour salon, genre moderne, avec coupes et candélabres, formant l'assortiment de la garniture; une belle glace premier choix, et un jeu magnifique de papier à tapisserie pour salon, chambre à coucher, salle à manger et cabinet.
Ces objets viennent d'être reçus par le navire Meguntecook, du Havre, et sont offerts en vente au prix coûtant pour cause de départ, s'adresser à
17 mars — FORCADE & Co, 12 Canal

OMBRELLES! OMBRELLES!

EN débarquement du Leonidas du Havre, à vendre par le soussigné, 28 douzaines ombrelles, genres nouveaux.
6 mars — O. TALAMON, 64, Chartres

ROUES de Charettes—Un assortiment de Roues des meilleures manufactures, et conditionnées de bons matériaux; bien ferrées de 3 1/2 à 5 de largeur, à vendre par — JOHN HALL,
12 nov — No. 1, Front Levée.

A VENDRE [illegible] BOULANGERIE [illegible]

GARTHWAITE, PAYAN & Co.
No 10, Rue du Canal.—(Paulding-Row.)
Entre les rues de la Vieille Levée et Chartres, Manufacture No 290, Broadway street, Newark, N. J.

ONT reçu par les navires Louisa, Louisville, Thetis, St. Mary, Holmes et Auburn, l'assortiment de MARCHANDISES SÈCHES, qu'ils offrent à vendre A DES PRIX EXTRÊMEMENT BAS, POUR DU COMPTANT.
HABITS ET LEVITES—De style, à la comte d'Orsay, à l'Albertinos paletots, habits de travail, à la quaker et de sade.
PANTALONS—De style—avec et sans strape.
ETOFFES—Merinos français, anglais et allemande, noirs, cachemirette noire, grise ou et verte, casimir croisé de fantaisie et drap noir léger, coutil fil uni, à raies et à carreaux; union drilling et toile, alpaca noir, circassienne, thibet anglais et drap d'été; cotonnade Log-Cabin, Kreslin et Cumbley; cotonnade unie et à raie, jeans imprimés, &c.
Gilets—A châles, collets droits, croisés, &c.
ETOFFES—Satin noir et bombazine, piqué de Marseille blanc et à dessin, cachemire d'été, Valencia et pou de chèvre.
CHEMISES—En toile, en coton avec devant en toile, do en étoffes à raies bleues, noires et rouges; chemises et caleçons en calicot, gingas, coton écru et blanc, et tricot.
200 doux. BRETELLES en gomme élastique, des manufactures françaises et américaines.
Les habitans, marchands et détaillans sont respectueusement invités à examiner les marchandises ci-dessus avant de faire leurs achats ailleurs. Ils offrent à vendre à très bon marché le peu d'articles qui leur restent.
5 fev — GARTHWAITE, PAYAN & Co.

A LA REINE DE CHYPRE.

LE soussigné a l'honneur d'informer les dames de la N.-Orléans et le public en général qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages du Havre et de New York, un assortiment complet de grandes nouveautés qu'il offre à vendre à des prix très modérés, savoir:—Cachemire, uni, ombré, grande nouveauté; do do imprimé, do do rayé, mousseline de laine, nouveau dessin; do do petits dessins, pour enfans; do do demi deuil, do do noir, mérinos français couleurs assorties, do anglais do do; étamine noire et en couleurs, damassé laine et soie, très riche pour robes, indienne à rideaux, chamois, uni, rayé et damassé, do do rouge, unie et rayée, do d bleue: Barège noir quinté, grande nouveauté pour voiles; do do noir et à carreaux, satiné de couleur de robes, mousseline brodée et en couleurs; grand assortiment de mousseline rayée et à carreaux, mousseline brochée pour moustiquaire, do brodée pour rideaux; Soie d'Italie, noire pour mantelets 3/4 et 4/4, poult de soie noir, belle qualité, taffetas noir grande largeur peluche noir, etc. etc. velours noir de Lyon, pour robes, do do noir couleur, manches et mantilles brodées, toures de gants, garnitures en perles, fanchons noirs, cols, guimpes, fichus et bonnets d'enfants brodés, un grand assortiment de passementerie en couleurs, franges, torsades et autres en couleurs, ceintures velours et en satin; crêpe de tous couleurs, mouchoirs batiste brodés, vierre, très riches, garnis de dentelle, mouchoirs batiste à vignettes, ourlet et à rivière, mouchoirs do brodés, châles de soie mode, Châles pointes, satinés, do velours, do de cachemire, do tartans, velours de soie, couleurs assorties; grand assortiment d'indiennes françaises et américaines; flanelle blanche, rouge, verte, belle qualité, molleton, coutil, coton pour matelas, cotonnade française et américaine; couvertures laine, française 12 points, do do anglaises 12 points, do do françaises 2 points, coton blanc et écru; coton à draps 12/4, gants chevreaux assortis de couleurs, gants filets blancs et noirs, do do longs, do do laine Thibet, do do fil d'Ecosse, do do soie, noirs et blancs; mitaines filet do do, do soie do soie, bas de soie blancs, unis et brodés, do fil d'Ecosse do do, bas de coton blancs, écrus, gris et noirs, bas filoselle, noirs do do, chaussettes blancs, chaussettes blanches et écrues, bas d'enfans en laine, toile à draps 12/4, toile d'Irlande, en pièces et 1/2 pièces, écharpes et cravates en soie en couleurs, do barèges, cachemires en soie, pour dames, toiles en coton pour table, contrepointes d'enfans, en pique, fameux diverses, bonnets assorties pour rideaux, crinoline, bretelles nouvelles, jupons crinoline, roulards de grandeur assortis, crêpe gros et couleurs, pour robes.
ENCOIGNURE DES RUES BOURBON ET ST PIERRE.
9 nov

MAGASIN DE SOIERIES,
DE NEW YORK.

No. 17, RUE DE CHARTRES, NLLE.-ORLEANS.

WEST, OLIVER & WOODLIFF appellent l'attention des marchands de la ville, ainsi que ceux de l'intérieur, qui visitent cette ville dans la saison actuelle, sur leur vaste assortiment de Marchandises en soieries et articles de fantaisie, nouvellement choisis, et comprenant les plus à la mode et les plus riches genres, et avec les facilités qu'ils ont à faire venir de leur maison de New-York, No. 136, Pearl street, les importations les plus récentes de MARCHANDISES EUROPÉENNES, ainsi que les articles achetés à très bon marché aux encans de New York, les mettent à même d'offrir d'aussi beaux avantages que ceux que l'on pourrait trouver dans toute autre maison de cette ville. Leur assortiment comprend principalement les articles suivans, à savoir:
Cachemire d'Ecosse, imprimé, riche, mousseline de laine et Reps de laine,
Alpacas noir, bombazine, balzorine, barège et mousse line de laine,
Barège extra riche, Balzorine et crêpe pour costumes de bal,
Mousseline brodée, riche et robes de tarlatanne,
Gaze de Suisse, noir, levantine, gros de Rhin, soieries de l'Inde, de Sinchew, et gros de Naples ondé,
Brocade riche et soieries pékin à fleurs, caméleon, à carreaux et rayée,
Poult de soie riche et soieries pour bonnets,
Satin uni, blanc et couleur, gros de Naples, dito Florence et Marceline assorties,
Soie noire et serge croisée, Crêpe noir, blanc et puce,
Merinos français et Velours en soie,
Shawls très riches, en cachemire, nouveaux genres
Exposition de Paris et à la Louis XIV,
Shawls cachemire noirs, idem laine damassées.
AUSSI—Un assortiment complet de shawls en mousseline de laine, en laine tricotée, en mérinos et nombre d'autres genres, d'automne et d'hiver.
Mouchoirs de toilette et écharpes pour dames, différents goûts et dessins.
Un grand assortiment de gants pour dames, en chevreau, soie, filet, cachemire, et peau de daim, ainsi qu'un bel assortiment de mitaines longues, et gants à la mode;
Mouchoirs batiste fil, à ourlets et rivières; mouchoirs pour hommes, en batiste fil, idem Pongee, Spitalfield et Bandana.
Aussi—Cravates et écharpes, pour hommes, en soie riche, bretelles en gomme élastique, bas soie, et coton, cordonnets et lacets, soie à coudre, guimpes et cordonnets à la Polka, voiles et voilettes, ombrelles françaises en soie, barège vert; un grand assortiment d'entredeux en Bandes, cardinal, polka, Mechlin, Valenciennes et Lisle; idem Batiste et jaconat.
Constamment en mains, un grand assortiment de rubans, satin, gros de Naples et gaze, des derniers goûts, pour bonnets et caquettes, rubans satin et taffetas, numéros assortis. — 28 oct

ARTICLES NOUVEAUX ET ELEGANS.

NOUS avons actuellement en magasin un grand et bel assortiment d'articles convenables pour faire des PRÉSENS. En outre, nous en recevrons d'autres par chaque arrivage de paquebots. Au nombre de ces articles se trouvent:
Boites à ouvrages et nécessaires, incrustés, très élégants; boites à odeur, secrétaires portatifs, miroirs à toilette, éventaillistes riches, à manche d'ivoire, et de perle; idem en plumes, soie et papier, boites à cartes en argent, perle, coquillages, velours &c. ridicules pour dames, et bourses, nouveau et joli genre, portefeuilles en papier mâché, élégamment peints; papeterie d'un goût exquis; étuis et boites à odeur, en or moulu, de tous les genres possibles; accordéons; boites à musique jouant des ouvertures; porte-crayons et dés en or et argent; épingles d'or en boites d'argent, beaux couteaux et rasoirs, des manufactures de Crooke, Rogers &c. &c. porte-bouquets; pinceaux à toilette, épingles noires et jais, or et fer de Berlin; ornemens pour la tête; broches, colliers, bracelets &c., parfumerie, cosmétique, savon et pommade, peignes et brosses de tout genre; cannes montées en or et en argent; jolis parasols; articles de librairie; jeux en boites, jeux d'échecs, de backgammon &c. à vendre en gros et en détail, par
5 mars — GUION & Co. Encoignure St. Charles et Canal

Quincaillerie à bon marché.

LE soussigné se retirant positivement du commerce de quincaillerie offre en vente à des prix excessivement réduits, toutes les marchandises contenues dans son magasin, connu sous le nom de LEBEAU & CHARBONNET, rue de la Vieille Levée, entre Conti et Bienville, No. 44.
Cette vente étant positive, les marchands de la ville et de la campagne, les planteurs, les entrepreneurs, les ouvriers et les particuliers, y trouveront leur avantage tant pour les prix que pour la qualité des marchandises.
16 fev—60f — LOUIS LEBEAU.

Plomb en Feuilles, et Tuyaux en Plomb, Patentés.

LE soussigné a continué à manufacturer des tuyaux en plomb, pour lesquels il a obtenu un brevet, et appelle l'attention des planteurs et autres sur l'avantage que possèdent ces tuyaux, qui offrent de grandes facilités pour conduire l'eau d'une grande distance, soit des sources même ou des pompes. Les habitans de la côte peuvent finissant usage de ces tuyaux. On peut les faire de toute dimension, depuis un quart de pouce jusqu'à quatre pouces, selon qu'on le désire. C'est aussi conduit le conducteur le moins dispendieux.
On peut remettre les ordres au manufacturier, qui les remplira sous le plus bref délai.
W. W. THOMPSON, à St. Louis (Missouri) ou à ses agents, KENNETT & DIX,
23 oct—1an — 71, Rue Poydras, Nlle-Orléans.

TRUFFES.

LE soussigné offre à vendre en débarquement du navire Meguntecook venant du Havre,
40 boites Truffes Pures du Périgord,
100 demi boites, do do.
9 mars — CHARLES DUFOUR, 11, rue Conti

A VENDRE par les soussignés:—6 caisses toile d'Irlande, pur fil, à l'usage des familles; 2 do toile de Paris; 3 do mouchoirs batiste fil, 1 do cols brodés, 500 M. aiguilles de Warren; 3 caisses [illegible]
12 fev — DAVID & CHAPUS, [illegible]

[illegible]

AVIS.

[illegible]

VENTES JUDICIAIRES

COUR DE DISTRICT [illegible]—Wright Williams [illegible] vs P. C. [illegible] En vertu d'un writ [illegible] Cour de Commerce de la [illegible] le bateau à vapeur MAZEPPA, ensemble avec ses agrès, apparaux, ses meubles, etc. [illegible]
Conditions: Un quart [illegible] et la balance à deux, quatre et six mois de crédit en billets endossés à satisfaction.
24 mars—5 — JOHN L. LEWIS, Shérif de la paroisse d'Orléans

John Strond vs R. F. Nichols.

COUR DE DISTRICT—No 24,850—En vertu d'un ordre de saisie et de vente, à moi adressé par l'honorable Cour de District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez, le lundi [illegible] 1846, à midi,
La moitié indivise d'un certain lot de terre situé au faubourg Ste.-Marie, dans la Seconde Municipalité de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues St.-Charles, Poydras, Carondelet et Perdido, désigné par le No un, sur un plan dressé par D. Grant, le 14 janvier 1837, et déposé en l'étude de J. R. Marks, notaire en cette ville: le dit lot ayant des lignes parallèles et mesurant vingt-cinq pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue St.-Charles, sur une profondeur de façade de cent pieds à la rue Poydras, et forme l'encoignure de ces deux rues. Ensemble avec la moitié indivise des bâtimens en briques et à quatre étages qui s'y trouvent. Conditions—Comptant.
Saisie dans l'affaire ci-dessus. — A. SIDNEY LEWIS,
9 mars — Shérif de la Cour de District

Augustin Averill vs. Sarah Mathilda Bunnell, femme de Thomas F. Bunnell.

COUR DE DISTRICT—No. 24,214—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez, le mercredi, vingt-cinquième jour de mars 1846, à midi.
Huit certains lots de terre contigus, situés au faubourg Haslet, au-dessus de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat de la Louisiane, et faisant face aux rues Tchoupitoulas, Joséphine et Thomas. Ces dits lots sont désignés par les numéros un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept et huit, sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, en date du quinze décembre 1835, et annexé à un acte passé par devant Hughes Pédesclaux, notaire public en la dite ville de la Nouvelle-Orléans, le vingt-sept février 1833. Le dit lot No un mesure vingt-neuf pieds quatre pouces et trois lignes de face à la rue Tchoupitoulas, sur cent pieds de profondeur et de face à la rue Joséphine, entre lignes parallèles, ayant dans le fond la même largeur que sur la façade. Le dit lot No. deux mesure vingt-neuf pieds de face à la rue Tchoupitoulas, sur cent pieds de profondeur. Les dits lots Nos. trois et quatre mesurent ensemble soixante-dix pieds six pouces de face à la dite rue Joséphine, sur cinquante-huit pieds sept pouces deux lignes de profondeur. Les dits lots Nos. cinq et six mesurent chacun trente-cinq pieds trois pouces de face à la dite rue Joséphine, sur cinquante-huit pieds sept pouces et trois lignes de profondeur. Le dit lot No. sept formant l'encoignure des dites rues Joséphine et St. Thomas, mesure vingt-neuf pieds quatre pouces et trois lignes de face sur la dernière rue, sur cent pieds de profondeur et de face sur la première. Et le dit lot No. huit mesure vingt-neuf pieds trois pouces de face à la dite rue St. Thomas, sur cent pieds de profondeur.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: Un quart comptant, un quart à six mois, un quart à douze mois et la balance à dix-huit mois, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque sur la propriété jusqu'à ce que les billets soient payés.
19 fev—3 en 3s — A. SIDNEY LEWIS, Shérif de la Cour de District

Succession de Jean Valery Delassize.
VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS

LUNDI, vingt-[illegible] à midi, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves de la Nouvelle-Orléans, en date du [illegible] il sera vendu à la Bourse de la Cité, pour le compte de la dite succession:
[illegible] droits, titres et intérêts [illegible] dans et à trois différentes concessions de terres [illegible] ci-devant province de la Floride Occidentale, qui ont été concédées par le gouvernement Espagnol, savoir:
1o. La 1ère, une concession à titre gratuit, de cinq cents arpents, colloquée sur la rive occidentale de la rivière Comite.
2o. La 2ème, une concession à titre onéreux, ou plutôt une vente de dix mille arpens, colloquée entre la rivière Comite et Sandy Creek.
3. La 3me, aussi une concession à titre onéreux, ou plutôt une vente de quarante mille arpens, colloquée sur cinq différentes pièces de terre, savoir:

6,888	Six mille-huit-cent-quatre vingt-huit arpens sur la rive gauche de la rivière Tanchipaho, 31 degrés de latitude Nord.
9,296	Neuf mille-deux-cent-quatre vingt seize arpens sur la même rive de la même rivière, cinq milles au Sud du 31me degrés.
8,176	Huit-mille-cent-soixante-seize arpens à 11 1/2 milles du 31me degrés.
12,544	Douze-mille-cinq-cent quarante quatre arpens sur la rive gauche de la rivière Tanchipaho, à 17 milles du 31me degrés.
3,096	Trois-mille-quatre-vingt-seize arpens sur la rive gauche et à l'embouchure de la rivière Chefonte, faisant face au Sud au Lac Pontchartrain.
40,000	

Conditions, comptant. Les actes de vente aux frais de l'acquéreur, devant M. Théodore Guyol, notaire public, dans l'étude duquel se trouvent déposés les titres et les plans, pour l'inspection de ceux qui se proposent d'enchérir à la vente.
25 mars—3en3s — W. F. C. DUPLESSIS, Régistor des Testamens.

Succession de François Marceau.
VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

LUNDI, vingt-sept avril 1846, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du vingt-[illegible] mars 1846, il sera vendu pour le compte de la succession de François Marceau et afin d'effectuer un partage entre les héritiers, les propriétés ci-après décrites, savoir:
Un lot de terre situé dans la 1re municipalité, dans l'ilet compris entre les rues Bienville, Bourbon, Conti et Royale, mesurant 30 pieds de face à ladite rue Bienville, sur une profondeur de 166 pieds entre lignes parallèles, le tout mesure française. Ensemble les batisses qui sont dessus. Le dit lot de terre se trouve borné de chaque côté et dans plus de la moitié de sa profondeur par un mur mitoyen d'environ 2000 pieds de superficie.
2o Deux terrains situés dans la 3me municipalité, dans la rue Dauphine et désignés comme les Nos 17 et 18 sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, en date du 14 avril 1830 et déposé en l'étude de Octave de Armas notaire, mesurant chacun 30 pieds de face à ladite rue Dauphine, sur une profondeur de 120 pieds, mesure américaine, lesdits terrains seront subdivisés et vendus en quatre lots d'égale dimension, chacun mesurant 30 pieds de face à la rue Dauphine, sur 60 pieds de profondeur.
Conditions de la vente:—La propriété rue Bienville un cinquième comptant et la balance à six, douze, dix-huit et vingt quatre mois de crédit; et les terrains de la rue Dauphine, un quart comptant et la balance à six, douze et dix huit mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, divisés par coupons, assurés par hypothèque sur lesdites propriétés et portant intérêt à raison de huit pour cent l'an en cas de non paiement à échéance.
N. B. Les actes de vente aux frais des acquéreurs par devant Félix Percy, notaire public.
23 mars—3 — W. F. C. DUPLESSIS, Régistor des Testamens

Succession de J. B. Rochebrun.
VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

MERCREDI vingt-cinq mars 1846, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 20 février 1846, il sera vendu pour le compte de la succession de J. B. Rochebrun.
L'esclave Jeanne, âgée d'environ 20 ans, bonne couturière, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.
Conditions, comptant.
21 fev—3en3s — W. F. C. DUPLESSIS, Régistor des Testamens

Succession d'Augustin Charles Fortin.
VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

MERCREDI, 25 mars 1846, à 4 heures P. M., sur le chemin de Gentilly, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 10 décembre 1845, il sera vendu pour le compte de la succession d'Augustin Charles Fortin,
4 juments, 4 poulains, 3 vaches, 2 veaux et une génisse, &c. &c.
Conditions, comptant. — W. F. C. DUPLESSIS,
14 mars—3en3s — Régistor des Testamens.

Lubin Garnier vs Joseph Chenudin.

EN vertu d'un writ de fi. fa., à moi adressé par l'hon. T. W. Collins, juge président cour. de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique le treize avril 1846, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de la Cité, rue St Louis, entre les rues Chartres et Royale Quatre certains lots de terre au faubourg Washington, dans l'ilet No 8, et désignés par les nos 17, 18, 19 et 20, mesurant chacun, mesure américaine, 30 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Hancock sur 106 pieds de profondeur. Le lot No 20 formant l'encoignure des rues Hancock et Delaronde; ensemble avec les batisses qui s'y trouvent. Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant — C. CLAIBORNE,
10 m—3en3s — Marshal.

AVIS JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de District du Premier District Judiciaire—No. 24,214—Je certifie par le présent que le 4 mars 1846, jugement a été entré en cette Cour dans l'affaire de Joséphine Nicolle Muller, femme de Pierre Joseph Marguerite contre son mari, dans les termes suivans, savoir: Cette cause ayant été soumise à la Cour, démontrant que le défendeur se trouve dans des circonstances embarrassantes, et que la demanderesse se trouve exposée à se voir elle et ses enfans privée du produit de son industrie comme modiste; il a été décrété que la demanderesse recouvre les biens de son dit mari, et qu'elle recouvre du défendeur le montant des frais dans cette affaire.
Jugement rendu le 4 mars 1846, signé le 9 mars 1846.
(Signé) A. M. BUCHANAN, Juge.
En témoignage de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la Cour aux présentes, en la ville de la Nouvelle Orléans, ce dix neuf mars de l'année de N. S. mil huit-cent quarante-six et de la soixante dixième de l'Indépendance des Etats-Unis. — P. LEBLANC, Dep. Greffier.
20 mars—3f en 10j

CERTIFICAT PERDU.

AVIS est donné par le présent, qu'application a été faite à la Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans pour obtenir un nouveau certificat, en place de celui portant le No. 1,658, pour dix actions du fonds capital de la dite Banque, donné par le bureau de transfert de New-York, au nom de Joseph [illegible].
[illegible] — J. CORNING & Co

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS
MUNICIPALITÉ No. UN.

VU la résolution du Conseil de la Première Municipalité, en date du 16 du courant, et conformément aux dispositions des divers actes de la Législature qui règlent l'organisation municipale de cette ville.
Avis est par le présent donné que le premier lundi d'avril 1846, 6 du dit mois, il sera procédé à l'élection d'un Maire pour la ville de la Nouvelle-Orléans, d'un Recorder pour la première Municipalité, de douze Aldermen pour représenter les différents districts de la dite Municipalité dans le Conseil municipal et de quatre membres pour la représenter dans le Conseil Général.
Cette élection aura lieu depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures de l'après-midi, et les endroits où elle devra être tenue, les personnes sous la direction desquelles elle sera conduite, ainsi que le nombre d'aldermen à élire pour chaque district ont été désignés, par suite:
Pour le premier district—A l'hôtel autrefois Richardson, rue Conti, entre les rues Levée et Chartres—MM. John Winthrop et Gustave Cruzat, inspecteurs, et Charles B. Lee, secrétaire—Quatre aldermen à élire.
Pour le second district—Au Café de la Ville, à l'encoignure des rues Chartres et St. Pierre—MM. James Marks et Jules David, inspecteurs, et M. Armand Pellerin, secrétaire—Deux aldermen à élire.
Pour le troisième district—Au Café de M. Joseph Valsain, rue d'Orléans, entre les rues Royale et Bourbon—MM. Paulin Blanque et Emile Sourdes, inspecteurs, et Armand Dejean, secrétaire—Deux aldermen à élire.
Pour le quatrième district—A la maison de Pompe, rue de l'Hôpital, entre les rues Bourbon et Royale—MM. William E. Murphy et Théodule Montreuil, inspecteurs, et Victor Sere, secrétaire—Deux aldermen à élire.
Pour le cinquième district—A la maison de Pompe rue Dumaine, entre les rues St. Claude et Rampart—MM. Victor Wiltz et Emile Rabouin, inspecteurs, et William Andry, secrétaire—Deux aldermen à élire.
Nouvelle-Orléans, 21 mars 1846.
E. MONTEGUT, Maire.
N. B. Les inspecteurs et greffiers ci-dessus nommés, sont priés de passer le plus tôt possible, au bureau de la Mairie, afin d'y prêter le serment requis par la loi.
Le Courier est prié de copier. — 23 mars

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
MUNICIPALITÉ No. TROIS.

VU la résolution du Conseil de la Troisième Municipalité en date du 9 du courant,
Et conformément aux dispositions des divers actes de la législature qui règlent l'organisation municipale de cette ville,
Avis est par le présent donné que le premier lundi d'avril 1846, 6 du dit mois, il sera procédé à l'élection d'un Maire pour la ville de la Nouvelle-Orléans, d'un Recorder pour la Troisième Municipalité, de quatre membres pour la représenter dans le Conseil-Général et de sept Aldermen pour représenter les différents districts de la dite municipalité dans le conseil municipal, savoir: Un alderman pour le 1er district et deux aldermen pour chacun des autres districts.
Cette élection aura lieu depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures de l'après-midi, dans les endroits et sous la direction des personnes qui suivent savoir:
Pour le 1er district: Dans le local de la Pompe Créole No. 2, sur la rue de l'Esplanade, entre Français et Victory, MM. Victor Andry et S. Guimault, inspecteurs, et Marc Dodart, greffier.
Pour le 2d district: Dans le corps de garde encoignure Champs-Elysées et Grande-Hommes; MM. A. Rousseau et Octave LeBlanc, inspecteurs, et G. W. Harby, greffier.
Pour le 3me district: Dans la salle Gicquel, rue Moreau, entre Clouet et Louisa; MM. J. R. Vienne et Louis Delsiria, inspecteurs, et Robert Wyan, greffier.
Pour le 4me district: au café de W. A. Faivre, rue Touro, entre la rue Esplanade et le chemin du Bayou. MM. John E. Holland et Joseph Solomon, inspecteurs, et Pierre Casanova, greffier.
Nouvelle-Orléans 21 mars 1846.
E. MONTEGUT, maire.
N. B. Les inspecteurs et greffiers ci-dessus nommés sont priés de passer le plus tôt possible au bureau de la mairie, afin de prêter le serment requis par la loi. — 23m.

SANGSUES.

10 MILLIERS sangsues hongroises, reçues par le navire Alesto, venant de Bordeaux, et à vendre à des prix modérés, à l'entrepôt, rue de l'Esplanade, encoignure Cascalvo, No. 98, continuation de la rue Royale.
6 fev — J. P. SOUBIRAN.

SANGSUES! SANGSUES!

LE soussigné reçoit par les arrivages d'Europe, des Sangsues Hongroises et Suédoises, qu'il vend toujours à bas prix ordinaires.
Aux No. 187, Chartres, et 42, rue St. Charles.
On trouvera aussi à des prix extrêmement modérés au magasin No. 18, rue du Camp, 650 cages à oiseaux en fil de cuivre; 800 lunettes d'approche de différentes manufactures; 300 sacs en tapis; beaux pupitres; boites à ouvrage pour dames; vases à fleur; 1000 gravures de Julian; et un assortiment général d'autres gravures de New York, &c. Le plus grand assortiment en ville. Le tout à des prix extrêmement modiques. — J. B. BUSCONI,
4 fev — No. 18, Camp, 187, Chartres et 42 St. Charles

SANGSUES.

REÇU par les derniers arrivages un lot de superbes Sangsues, à vendre au dépôt-général, rue du Quartier No 46, près l'Hôtel des Monnaies.
RENAUD PETITBIEN.
On trouvera également dans le même établissement, des eaux minérales, garanties première qualité, approuvées par la société chirurgico-médicale, séance du 30 août 1842.
10 nov

LE soussigné offre à vendre en magasin les articles suivans:
50 barriques vin ordinaire de Bordeaux, Montferrand,
50 tierçons vin blanc,
3 pipes genièvre de Hollande,
10 barils vieux rye whiskey,
50 caisses vin de Bordeaux,
50 caisses St Estèphe,
50 caisses Chateau Margaux,
70 caisses savon de Castille,
100 do liqueurs assorties,
30 caisses Curaçao, 30 caisses marasquino,
40 paniers huile d'olive,
40 barils vin de Porto, 100 barils vin de Madère,
50 barils vieux Madère,
4 demi pipes eau-de-vie de La Rochelle,
[illegible] à vendre par
[illegible] — P. LONGIS, No. 135 rue Royale

CIGARES—20 milliers cigares de la Havane, à vendre par — P. LONGIS [illegible]

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Propriétés de Valeur.
PAR M. BARNETT JNR.

SAMEDI 28 mars 1846, à midi, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, les propriétés ci-après décrites:
1o. Cette belle MAISON à trois étages complète en briques, dans le terrain No. 123, rue Ste. Anne, récemment construite par J. B. [illegible] bâtie en style avec toutes améliorations et de hautes batisses dans le fond, chambres à bains, hydrants, etc. le tout complet. Le lot mesure 28 pieds de face à la rue Ste. Anne, sur une profondeur de 147 pieds; ensemble avec 208 actions de la Banque des Citoyens.
2o. Un certain LOT DE TERRE situé rue de [illegible] côté du carré de la ville, entre les rues Bourgogne et Remparts, mesurant 31 pieds 6 pouces, plus ou moins, de face à la rue de l'Esplanade, sur 166 pieds plus ou moins de profondeur, ensemble avec une maison solide, à deux étages et construite en briques, complètement finie, et ayant des batisses à deux étages et construites en briques, dans le fond, ou se trouvent des cuisines, chambres à domestiques, chambres à laver, écurie &c. avec une citerne d'eau douce et un puits. Cette maison est en arrière à partir de la rue Bourgogne.
3o TROIS LOTS DE TERRE contigus, situés rue des Champs Elysées, entre celles Craps et Amour, désignés par les Nos. 3, 4 et 5, et mesurant chacun 23 pieds 6 pouces de face sur 127 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur. Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison à deux étages et construite en briques, occupant toute l'étendue des trois lots, laquelle est séparée en trois corps de logis, et batie à la distance de 70 pieds de la banquette, avec des cuisines en bois dans le fond de chaque division, des latrines en briques, puits et citernes. Les banquettes sont faites et payées.
4o UN CERTAIN LOT DE TERRE à l'encoignure des rues Champs-Elysées et Bons-Enfans, mesurant 30 pieds de face à la première rue, sur 122 pieds à la seconde, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison solidement construite en briques, à deux étages, latrines en briques et cuisines en bois; le tout en bon état, avec une cuve de la contenance de 5000 gallons, puits &c. banquettes en pierres et pavage fait avec les meilleures pierres de taille du Yorkshire. Cette propriété est en face du Chemin à coulisses du golfe du Mexique, et convient parfaitement pour tenir un café.
5o. DEUX CERTAINS LOTS DE TERRE contigus à la propriété précédemment décrite, à l'encoignure des rues Champs-Elysées et Bons-Enfans, mesurant 26 pieds de face à la rue des Champs-Elysées, sur 122 pieds de profondeur. Les dits lots sont remblayés et bien entourés avec des planches, porte-cochère, banquettes en pierres et pavage en pierres taillées du Yorkshire.
6o. TROIS LOTS DE TERRE savoir premièrement, un lot de terre situé près du chemin du Bayou, dans la paroisse d'Orléans, désigné par le No. 10 sur un plan dressé par Louis Bringier, arpenteur-général de cet Etat, en date du [illegible] 1832, mesurant 30 pieds de face à la rue Kerlerec, 115 pieds sur la ligne qui le divise de la propriété actuellement ou ci-devant appartenant à Paul Cheval, sur 36 pieds dans le fond. Secondement le lot désigné comme le No. 12 sur le même plan, et dans la même position, mesurant 31 pieds de face à la rue Kerlerec, 85 pieds 4 pouces et 2 lignes sur la ligne qui le divise du lot No. 22, 77 pieds 10 pouces sur la ligne qui le divise du lot No. 24, et 31 pieds 10 pouces et 5 lignes dans le fond. Troisièmement, un lot de terre contigu à celui premièrement décrit et numéroté 24 sur le dit plan, mesurant 31 pieds de face à la rue Kerlerec, 78 pieds 3 1/2 pouces de profondeur et de face à la rue Johnson, et forme l'encoignure de ces deux rues, 77 pieds 10 pouces sur la ligne qui le divise du lot No. 22, et 31 pieds 10 pouces et 5 lignes dans le fond.
7o. UN CERTAIN MORCEAU DE TERRE situé à Gentilly, dans cette paroisse, à environ deux milles de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné sous le No. 9 sur un plan dressé par J. Pilié, voyer de la ville, le 4 mai 1840, et annexé à un acte passé en l'étude de H. Pedesclaux le 12 du même mois. Le dit morceau de terre mesurant un arpent de face au chemin connu sous le nom de "Chemin de la Crete," sur une profondeur d'environ onze arpents quinze toises et cinq lignes sur la ligne qui le sépare du morceau de terre No. 8, et environ onze arpents dix-neuf toises et deux pieds sur la ligne qui le sépare du morceau de terre No. 10, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison, cuisine et chambres à domestique, écurie, poulailler, citerne, puits, &c. The bonne partie de cette terre se trouve bien entourée et cultivée en jardin potager. Les batisses et les entourages sont presque neufs. Ce morceau de terre No. 9 est celui qui touche à la propriété et résidence de Madame veuve Fortin.
8o. La moitié indivise d'un ILET DE TERRE situé dans la ville de Greenville, paroisse de Jefferson, désigné sous le No. 64, contenant 20 lots, mesurant 360 pieds de face à la rue des Pins et à la ligne inférieure, 240 pieds de face aux rues Felicie et Carrollton.
Conditions pour la maison rue Ste. Anne—L'acquéreur assumera l'emprunt de $4,423 sur le fonds capital de la Banque des Citoyens; et pour la balance moitié au comptant, et moitié à 12 mois. Toutes les autres propriétés, un quart comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois, et hypothèque jusqu'à final paiement.
Les actes de vente pardevant Edward Barnett, notaire public, aux frais des acquéreurs. — 20 mars

DÉPARTEMENT DE L'EXECUTIF.
Nlle-Orléans, 5 mars 1846

AVIS est donné par les présentes que John W. Willis, ex-shérif de la paroisse de Franklin, s'est adressé à moi pour faire annuler les bons suivans:
1o. Un bon de deux mille huit cents piastres, souscrit par lui le 20 sept 1843, comme shérif et collecteur des taxes d'Etat dans la paroisse de Franklin pour l'année 1842, ensemble avec Samuel Scott, B. W. Greenwell et J. W. Osborn, comme cautions.
2o. Un bon de deux mille huit cent soixante-douze piastres et quatre-vingt-deux cents, souscrit par lui le 12 septembre 1843, comme shérif et collecteur des taxes d'Etat de la paroisse de Franklin, pour l'année 1843, ensemble avec M. B. Desha, Neil Bail, Samuel H. Bowden, comme cautions.
3o. Un bon de cinq mille cinq cent quatre vingt dix piastres et quinze sous, souscrit par lui le 9 octobre 1844 comme shérif et collecteur des taxes d'Etat de la paroisse de Franklin pour l'année 1844, ensemble avec S. W. Greenwell, Samuel Scott, Neil Bail et Wm A. Thomas, comme cautions.
Avis est donc donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, par écrit, au bureau du secrétaire d'Etat, dans les quatre-vingt-dix jours qui suivront la première publication du présent, les raisons pour lesquelles les dits bons ne seraient pas annulés.
Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à la Nouvelle-Orléans, le 5 mars, en l'année de N. S. (L. S.) mil huit cent quarante-six et la soixante-dixième de l'indépendance des Etats-Unis.
Par le Gouverneur, — ISAAC JOHNSON
CHARLES GAYARRÉ, Secrétaire d'Etat — 11 mars—30f

HABILLEMENS D'ETE.

EMPORIUM DU SUD, 123, RUE DE LA VIEILLE LEVÉE

JE reçois maintenant, directement des manufactures de New-York, par les articles ci-après, par les navires Orléans, Vicksburg et Oswego:
HABITS ET REDINGOTTES de drap d'été, noir, bleu et de fantaisie, mérinos et cachemire d'été.
HABITS DE TRAVAIL en mérinos et différentes étoffes de fantaisie.
PANTALONS en mérinos, coutil fil ginga etc. que je vendrai bon marché pour du comptant.
JOHN BELLOW, Jr.
P. S.—La coupe et la façon de ces habits ne peut pas être surpassée en cette ville. — 12 mars

Chrestomathie de la Littérature Française.
PAR CASIMIR LADREYT

SOUS ce titre on vient de publier un beau choix de morceaux en vers et en prose, de 176 des meilleurs écrivains français dans tous les genres de littérature, depuis l'an [illegible] 1846, avec une notice biographique, littéraire et bibliographique sur chaque auteur, le tout disposé dans l'ordre des dates, en 1 vol. in 12, et destiné à l'usage des collèges et des maisons d'éducation de l'un et de l'autre sexe. Cet ouvrage, qui manquait et dont le but est de rendre l'étude de cette langue moins aride et plus profitable, a réuni les suffrages de tous les professeurs qui l'ont vu, depuis Boston jusqu'à la Nouvelle-Orléans inclusivement, et son prix est des plus modiques. En vente à la librairie française de
16 mars — J. F. LELIEVRE, Enc. Royale & St Anne.

HABILLEMENS D'ETE DU DERNIER GENRE.

ALFRED MUNROE, rue des Magasins, No. 34, a reçu par les derniers arrivages, un grand assortiment d'Habillemens d'été, faits dans le meilleur genre et avec les meilleurs matériaux. Les acheteurs sont priés de venir examiner stock avant d'aller acheter ailleurs.

HABITS

En mérinos, habits de toilette, levites, paletots, levites écourtées, et habits sacs, de toutes qualités dont une partie supérieure à tout ce qui a été importé ici, alpacca, croton, paramatta, cachemirette, toile à carreaux, habits en toile écossaise, en toile Union &c. &c.

PANTALONS

En mérinos d'excellente qualité, en paramatta, drap d'été, croton, cachemirette, cotonnade française et américaine, en coutil fil français, en toile à carreaux, en toile Union et drilling fil blanc.

GILETS.

En satin noir et couleur fantaisie, soie légère, piqué de Marseille blanc, uni et rayé, châle à petits dessins ainsi qu'un bel assortiment de gilets en piqué de Marseilles en couleurs, bombazin noir, soie de reps, &c.

CHEMISES ET ARTICLES DE FANTAISIE.

Chemises en coton, Avec devants en toile, chemises en toile tout fil, idem rayées avec devants en toile, id. rayées tout fil, idem mousseline rayée, idem gingham et calicot, chemises de peau et caleçons en coton, soie, mérinos toile et mousseline; chaussettes, mouchoirs, cravates, bretelles, soie et coton, parapluies &c. &c.
Ce magasin n'a qu'un prix invariable.
16 mars — ALFRED MUNROE, 34, Magasins

CHAUVIN ET LEVOIS
69, RUE DE CHARTRES,

OFFRENT à vendre, en débarquement des navires Leonidas, Queen Victoria, et Meguntecook, venant du Havre, un assortiment de marchandises de saison telles que:
Chapeaux paille d'Italie, pour enfans,
" " pour cadets
" " pour hommes
" modes, pour femmes;
feutre gris pour hommes.
Mérinos noir Paturle Lupin & Co.
Coutils fil, haute nouveauté.
Gants et mitaines filet noir et blanc;
" fil d'Ecosse pour hommes et femmes,
Bretelles Polka et sans couture, nouveaux genres.
Chales et écharpes de Barege assortis, crêpe assortis de couleurs; rubans satin assortis No 1 à 12, dito taffetas noir No 1 à 16; taffetas gommé, lasting noir, mouchoirs batiste brodés et unis; éventails de toutes sortes, paraphuies et ombrelles soie; jupons crinoline; coutil pour corsets.
En magasin d'importation récente:—Bretelles assorties, foulards soie, madras, gants de peau et coton; chemises de couleur, indienne pour rideaux, canevas, laines à broder, corsets de toutes qualités, cravattes taffetas et satin, lacets soie, bourses soie et coton, articles de jais, boutons de chasse bronzés, boutons soie, os, et métal, cadres, couverts en fer et composition, agrafes, baleine et anneaux de rideaux, peignes de tous genres, brosses à dents et à cheveux, eau de cologne, savons, extraits d'odeurs, poudre parfumée, plumeaux, &c. — 10m

L. M. RICHARD, 33 rue de la Douane,

OFFRE à vendre en gros les articles reçus par les navires Meguntecook et Corsica, du Havre:
5 caisses jaconats Sulfus, Mieg & Co, dessins de cette saison.
2 do mérinos, drap d'été noirs, gros verts et bleu, Nemours.
1 do mouchoirs batiste à ourlets et à baguettes.
7 do mousselines blanches, suisse, à carreaux, brochées et brodées.
1 do rideaux en pièces, très riches.
4 do coutil fantaisie à très bas prix. — 16 mars

INSTITUTION FRANCAISE,
A Algiers, à deux îlets vis-à-vis du Ferry de la Première Municipalité.

LE directeur de cet établissement, bien connu depuis plusieurs années dans l'enseignement, informe ses amis et le public en général, qu'il reçoit des pensionnaires pour l'étude de la langue française et de la langue anglaise.
Les personnes qui voudraient faire acquérir à leurs enfans une bonne prononciation de la langue anglaise, trouveront dans cet établissement de quoi être pleinement satisfaites, la plupart des élèves étant d'origine américaine.
Le prix de la pension est fixé à $12 par mois, (tout compris), payable mensuellement et d'avance.
NOTA.—Les enfants dont les parents demeurent en ville, sont reconduits les samedis après-midi, et ramenés les lundis matin. — 10 mars—12

CONSULAT DE FRANCE.
AVIS MENSUEL—MARS 1846.

SONT invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

B	Guaman, les époux
Burthe père,	Grego, Joseph
Borée Jean Etienne	Goubreau, François
Bouco frères	L
Belland, Jacques Joseph	Lebreton, Veuve, Dlle Joséphine Louise Estelle; Jean Baptiste François; Noël Barthélemy
Baudot, Alexandrine.	
Bouchet,	
Bellanger, Guillaume	Lebret, Pierre
D	Lamirault, Ludovic.
Dubos, Antoine	M
Dufour, Joseph Archambe	Mantille,
Decaux, Vr. Vve	Moulin, Jean
Derbigny, les époux	R
Deperret, Dlle	Roussellin, les époux
Deporret, Vve	René, les frères
F	V
Paget, Jean Baptiste	Veque, Eugène
G	Vermeuil
Grandremy, Auguste	
Genin, Vve	

Le chancelier du Consulat de France, située encoignure Esplanade et St. Pierre, est ouvert tous les jours de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi.
4 mars

[illegible]

VENTES DE CE JOUR

PAR SYKES & HYDE.
A. DEVALL, encanteur

AUJOURD'HUI [illegible] du courant, à midi, il sera vendu [illegible] en face de la rue Lafayette, par ordre et [illegible] des gardiens du port, pour le compte de qui il appartiendra,
[illegible] et prime,
[illegible]
[illegible] Orasse
Avariés [illegible] bateau à vapeur Bilow, pendant son voyage [illegible], réembarqués à bord le bateau à vapeur Convoy [illegible] port.
Conditions, comptant. — 25 mars

VENTE D'ESCLAVES.
[illegible]
PAR BEARD, CALHOUN & Co.

IL sera vendu aujourd'hui [illegible], 25 du courant, à midi, à la Bourse [illegible] UN LOT D'ESCLAVES, [illegible] peine, de champ, [illegible] jeunes négrites. [illegible] de la vente. Les actes [illegible] Phillips, notaire public [illegible]

PAR J. E. BLACHE.

IL sera vendu aujourd'hui [illegible], à 11 heures du matin, à son magasin [illegible], rue Conti, No. 39. 100 pièces de [illegible]
25 mars

PAR SYKES & HYDE
A. DEVALL, encanteur.
FARINE ET PORC.

MERCREDI après midi, 25 du courant, à 4 heures et demie, il sera vendu sur la Levée, en face de la rue St. Jacques, près de la ligne de la seconde Municipalité de Lafayette, par ordre et pour l'inspection des gardiens du port et pour compte de qui il appartiendra, 845 barils de Farine, 100 barils de Porc, endommagés à bord du chaland Oneota, capitaine Devol, de l'Ohio.
24 mars—2

VENTES A L'ENCAN.

PAR SYKES & HYDE.
A. DEVALL, Encanteur.
CAFE! CAFE! CAFE!

JEUDI après midi, 26 courant, à 4 heures et demie, il sera vendu au No. 80, rue du Camp, par ordre et sous la direction des gardiens du port, pour le compte de qui il appartiendra,
2150 sacs Café Rio, partie avariée pendant le voyage d'importation. — 25 mars

PAR SYKES & HYDE.
A. DEVALL, Encanteur.
Vins, Liqueurs, Sardines, Cordons, Huile, &c.

VENDREDI, 27 du courant, à 10 heures, il sera vendu au No. 80, rue de la Vieille Levée, les articles suivans, pour clore diverses consignations.

1500	caisses Vin claret, différentes marques.			
300	do	do	supérieur.	
100	do	do	de	24 demi bouteilles
100	do	Vin blanc, 24 bouteilles à la caisse.		
100	do	do	12	do
50	do	Muscat de Frontignan,		
50	do	Liqueurs assorties,		
100	paniers Huile d'olive, marque Plagniol			
100	do	do	Marseil	
50	caisses Absinthe; 30 do Kirsch.			
100	paniers Anisette;			
100	paniers Champagne;			
1000	boites et demi do Sardines;			
10	quart de pipes Madère;			
15	do	Cognac; 5 huitièmes dito.		
10	barils Vinaigre français;			
900000	Etiquettes, différens genres;			

Curaçao, Maraschino, Madère, Fruits et cerises à l'eau de vie, &c.
Conditions—$200 comptant; de $200 à $300, 60 jours; de $300 à $500, 90 jours, et au-dessus de $500, 4 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction. — 25 mars—3

Lots de Terre situés dans West Biloxi pour résidence d'été.
PAR BEARD, CALHOUN & Co.,
ENCANTEURS.

IL sera vendu à l'encan, lundi, 30 du courant, à midi précis, à l'Arcade de Banks,
Neuf superbes Lots de Terre situés dans la partie la plus belle de West Biloxi, numérotés d'après le plan original déposé dans l'étude de F. Grima, notaire public, par les Nos. 11, 12, 13, 55, 56, 61, 62, 72 et 73. Les lots mesurent chacun un arpent de face à la mer, sur 7 arpents de profondeur, excepté les Nos. 72 et 73 qui mesurent chacun 10 1/2 arpents de profondeur. Cette propriété est parfaitement située pour des résidences d'été, vu la quantité de gibiers qui y abondent, et l'excellence de ses poissons et de ses huîtres. La vente sera positive et les titres sont parfaits.
Conditions—Moitié comptant, la balance à un an de crédit, en billet endossé à satisfaction du vendeur avec hypothèque. Actes de vente pardevant J. Guyol, notaire public, aux frais des acquéreurs.
Le plan sera exposé à l'Arcade, le jour de la vente.
24 mars—6

AUX CAPITALISTES.
Magasin de valeur dans la rue du Camp.
PAR BEARD, CALHOUN & Co—Encanteurs.

IL sera vendu à l'encan samedi 11 avril, à midi, à la Bourse du Commerce, rue St. Charles:
Ce beau magasin en briques, à quatre étages, situé à l'encoignure Nord Ouest des rues du Camp et Gravier, mesurant 22 pieds 6 pouces de face à la rue du Camp, 34 pieds 7 pouces de face à la rue Gravier, 90 pieds de profondeur sur la ligne du lot No 47, et s'ouvrant sur la ligne du fond par 29 pieds 3 pouces.
Cette batisse est faite des meilleurs matériaux, le rez de chaussée est divisé en quatre jolis bureaux qui sont loués à raison de $2,730. Les étages supérieurs sont aussi divisés en bureaux, avec des grands ou prennent, et sont loués à raison de $1460, ce qui fait un loyer de $4,210, qui est susceptible d'être porté à $5000 par an.
Cette propriété, par suite de sa position dans la 2nde municipalité, au centre des affaires, offre aux capitalistes la meilleure occasion possible pour placer leurs capitaux d'une manière profitable.
Conditions—Un quart comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, du jour de la vente. Si les billets ne sont pas payés à maturité, ils porteront intérêt à raison de 8 pour cent par an jusqu'à final paiement.
Les actes de vente pardevant H. B. Cenas, not public, aux frais de l'acquéreur. — 24 mars—6

JOLIE PROPRIÉTÉ!!!!
PAR M. BARNETT Jr., Encanteur

IL sera vendu jeudi, vingt-six mars 1846, à midi, à la Bourse St. Louis, une jolie propriété établie en jardin floriste, située dans le faubourg Washington près des magasins à tabac, à un îlet de la levée, mesurant face sur la rue Pologne 105 pieds 6 pouces, sur 168 pieds de profondeur, 52 pieds de face à la rue Moreau, faisant encoignure.
La maison fait face à la rue Pologne, mesure 30 pieds et se compose de deux appartemens, une galerie vitrée intérieure, deux cabinets et une autre galerie sur la cour. La cuisine consiste en deux appartemens, deux cabinets et une galerie. Il y a dans l'arrière cour chaulieres à bouteilles, hangards pour laver et deux latrines.
Dans le jardin des serres chaudes de 35 et 40 pieds de long sur 16 et 18 de large, un hangard, une grande batisse de trois appartemens et greniers, une autre galerie servant de remise, faisant face aux rues Pologne et Moreau.
Il y a dans le jardin une quantité d'arbres à fruits en rapport, fleurs, arbustes et plantes d'ornements. Aussi des couches chaudes.
Conditions. La moitié comptant, la balance à 6 et 12 mois en billets endossés à la satisfaction du vendeur, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les billets n'étant payés à leur maturité porteront intérêt de 10 pour cent par an jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente pardevant L. T. Caire, notaire public, aux frais de l'acquéreur. Les personnes qui voudraient acheter cette propriété à l'amiable, sont engagées à aller la visiter et à s'adresser au bureau de l'encanteur ci-dessus nommé, rue Conti, No. 9. — 24 mars—3

Grande vente de Verres importés, pour clore une facture.
PAR BEARD, CALHOUN & Co. Encanteurs.

IL sera vendu à l'encan, mardi 31 courant, à 10 1/2 heures du matin, à l'Arcade de Banks, dans le passage vis-à-vis le bureau des encanteurs:
[illegible] caisses verres importés, composant de:

30	caisses de	50 douzaines gobelets lourds			
10	do	50	do	do	japonés
10	do	50	do	do	verre fin
10	do	50	do	do	id ordinaire
10	do	50	do	do	dessous taille
7	do	50	do	do	id fluté.
10	do	50	do	do	verre très fin. flute
10	do	50	do	verres à liqueur	
10	do	50	do	verres à vin.	
6	do	50	do	do	superfine.
6	do	50	do	verres taillés fins assortis de formes.	
6	do	50	do	verres à champagne.	
1	do	50	do	verres à vin de Hock	
1	do	50	do	do verts,	
1	do	50	do	gobelets.	
3	do	50	do	marques japonnés.	

Conditions.—Pour toutes sommes au-dessous de $300 comptant; et au-dessus $400 et au-dessus, 4 mois de crédit pour billets endossés à satisfaction ou bon papier sur place.
Cette vente est faite sans réserve, et mérite d'attirer l'attention du commerce. — 21 mars

LOTS DE TERRE A PASCAGOULA
ET PARFAITEMENT BIEN SITUÉS POUR RESIDENCE D'ÉTÉ.
PAR BEARD, CALHOUN & Co., ENCANTEURS

IL sera vendu à l'encan lundi 30 courant, à midi, à l'Arcade de Banks,
Quatre grands lots de terre situés dans le West Pascagoula et touchant à la propriété de M. McRea.
Lot No. 1 contient 11 1/4 acres—Lot No 2, 11 3/4 acres—Lot No 3, 12 acres—Lot No 4, 11 1/4 acres. Ces lots font face à la jolie baie, et ne peuvent être surpassés sur les bords du lac, pour la pureté de l'air, les bains de mer, et possèdent une quantité de sources d'eau douce.
Cette belle propriété sera vendue sans réserve.
Conditions — Moitié comptant, la balance à un an de crédit, en billets sans endosseurs, portant hypothèque sur la propriété jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente pardevant J. R. Stringer, notaire public, aux frais des acquéreurs. — 19 mars

Lots de Terre de dix Acres dans l'île de Galveston.
PAR BEARD, CALHOUN & Co.

IL sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks, le lundi 30 mars, à midi,
TROIS CENTS LOTS DE TERRE rengeant de cinq à vingt-quatre acres chaque agréablement situés à l'île de Galveston, et convenables pour résidences ou pour le jardinage et des vacheries.
L'île est aussi saine que partout ailleurs le gibier y abonde, les bords sont couverts d'huîtres, et le poisson ne manque pas. Les chemins sont superbes pour la promenade à cheval, et l'on peut se donner les plaisirs des bains, de la pêche, etc. Galveston est le grand entrepôt du Texas et a des communications avec tous les ports d'Europe, d'Asie, d'Amérique, du Mexique et des Antilles.
On peut voir les plans et descriptions de ces lots au bureau du ci-devant consultation, No. 9, Front Levée, ou au bureau des encanteurs, No. 8, Arcade de Banks. — 18mars

VENTE DE SYNDIC.
PAR M. BARNETT Jr.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, en date du quatorze mars 1846, dans l'affaire de Cook & Maynard contre leurs créanciers, et les créanciers de C. H. Cook & Co., et sous la direction du syndic des dits créanciers, il sera vendu jeudi, vingt-six du courant, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, différents billets, créances et autres droits, abandonnés par les dits insolvables à leurs créanciers et dont la liste sera exposée à la vente.
Conditions comptant. — 16 mars—3 en 10

DUFFAU & Co., ont l'honneur d'informer le public, qu'ils viennent d'acheter de M. Brasa, l'écurie située rue Bourbon, No. 118, près la rue St. Louis. Comme leur prédécesseur, ils prendront en pension des chevaux et des voitures, et loueront des chevaux de selle et avec voitures, aux prix les plus modérés.
M. DUFFAU continue comme par le passé, son état de VÉTÉRINAIRE, et maréchal-ferrant, rue Bourbon, No. 141. Il se charge aussi de vendre ou acheter des chevaux. — 7 jan—6m

LIQUEURS ET IMITATION—300 caisses de vin de France, rhum de la Jamaïque, [illegible] poinçons, pipes, demi quarts, et [illegible] à vendre par — ROBERTS & HALL,
26 mars — 75 Magasins

DROGUES ET MÉDICAMENS.

EN débarquement du navire Queen Victoria, du Havre:
Elixir anti-glaireux de Guillié, véritable
Sirop anti-phlogistique de Briant,
Dito anti-goutteux de Boubée — do.
Dito pectoral de Lamoroux, — do.
Dito de pointes d'asperges, — do.
Chlorure de Labarraque, — do.
Pilules de santé du Dr. Franck, — do.
Poudres ferrugineuses de Quesneville
Hydriodate de potasse; Iode pur;
[illegible]; Pâte d'Iris non assorti
[illegible]; Acide prussique médicinal,
[illegible] d'écorce d'orange; dito de rose,
[illegible] d'amandes amères; do de rose do de jasmin
[illegible] de Gênes; Thridace;
[illegible] d'Aconit, do do de rhubarbe;
[illegible] de pyrèthre, dito de genièvre
[illegible] doublée cuivre,
[illegible] en verre, diverses grandeurs;
[illegible] de cuivre à colonne, assorties;
[illegible] douces, amère;
[illegible] semence d'anis;
[illegible] de pomme de terre,
[illegible] gomme, salep de Perse
[illegible]
[illegible] à vendre par — P. CUBACH,
[illegible] — encoignure Condé et St. Philippe

EAU de fleur d'oranger de différents qualités, à vendre par F. TALAMON, 66, rue St Louis. — 15 jan